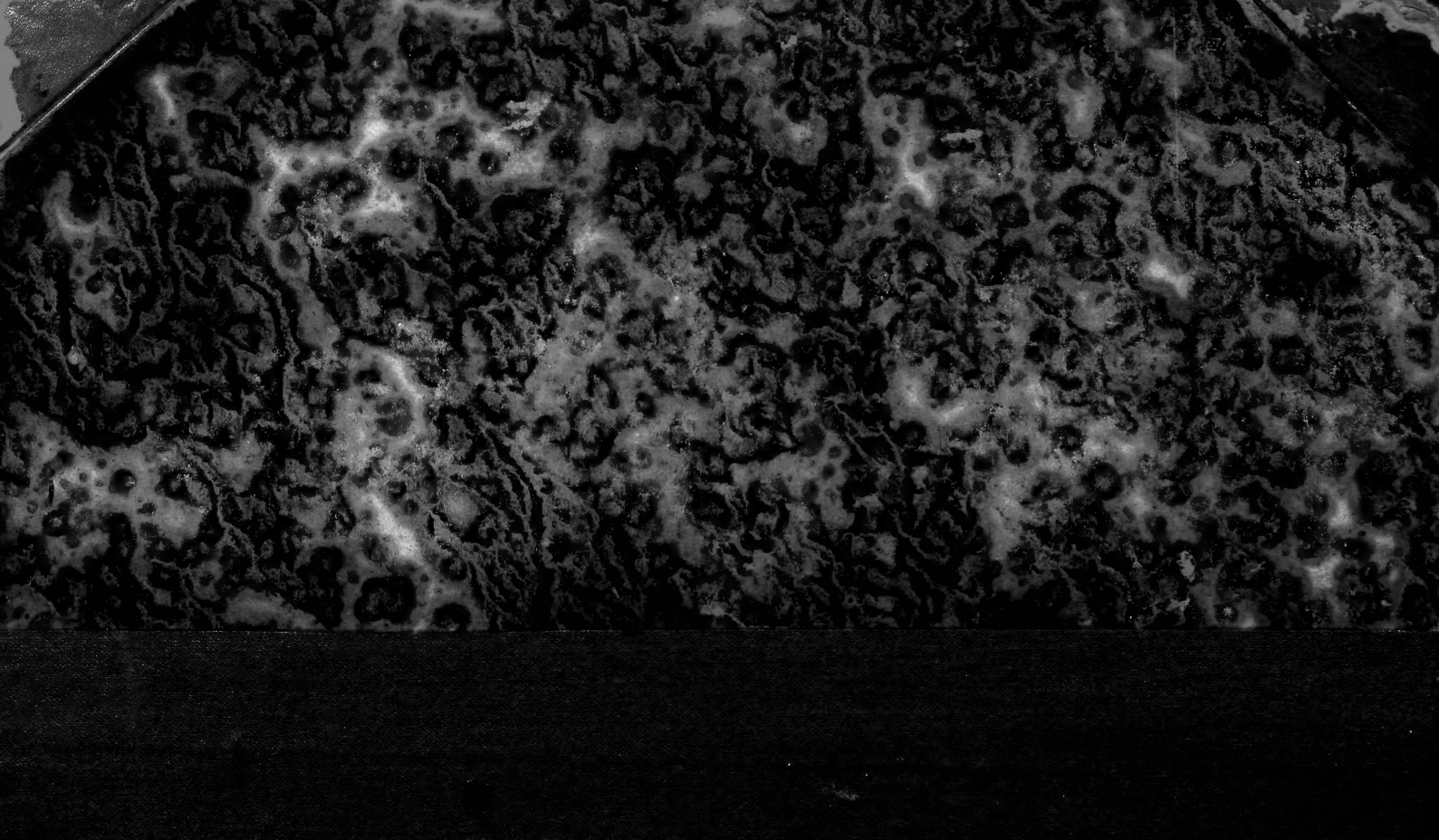

47.38

DE HECTOR BOSSANGE & Cie
Commissionnaires p.r l'Etranger
A PARIS.

REV
6356.7

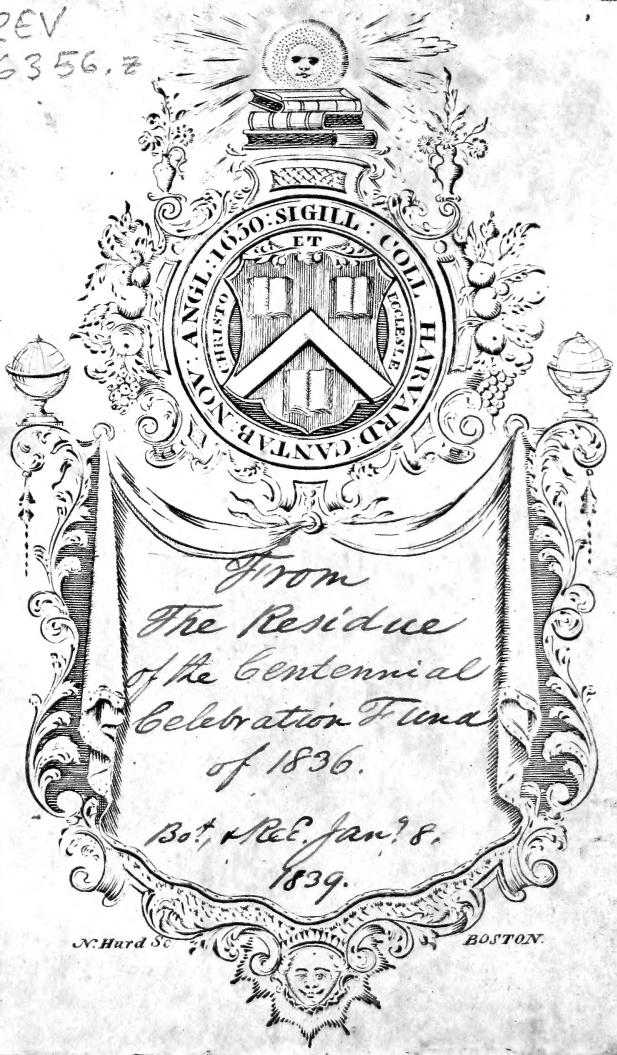


From
The Residue
of the Centennial
Celebration Fund
of 1836.

Bo.t, Rec. Jan.y 8.
1839.

N. Hurd Sc. BOSTON.

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY.

This book is deposited temporarily in the Library of the

Museum of Comp. Zool.

Feb. 26, 1896.

189

For changes of title see Vol. II, VI.

# MAGASIN

DE

# ZOOLOGIE.

---

Première Année.

---

PREMIÈRE PARTIE.

CLASSE V; MOLLUSQUES.

*Planches* 1 *à* 40.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 47.

1831.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
RUE SAINT-JACQUES, N. 58.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES GENRES ET ESPÈCES DE MOLLUSQUES CONTENUS DANS CE VOLUME.


Acasta sulcata. *Lamark*..... Pl. 24
— tubulosa. *Deshayes*..... 39
Achatina oleacea. *Férussac*..... 5
— Marminii. *Deshayes*..... 19
Ancillaria volutella. *Deshayes*..... 31
Astarte cordiformis (foss.). *Deshayes*..... 8
— striatula (foss.) *Deshayes*..... 10
Auricula angiostoma. *Deshayes*..... 11
— labrella. *Deshayes*..... 14
Bulimus planidens. *Michelin*..... 25
Carocolla grata. *Michelin*..... 9
Clausilia maxima (foss.). *Grateloup*..... 15
Conus Orbignyi. *V. Audouin*..... 20
Doris purpurea. *Risso*..... 17
— villafranca. *Risso*..... 27
Etheria Carteroni. *Michelin*..... 1
Fusus laticostatus. *Deshayes*..... 21
— inconstans (foss.). *Michelin*..... 33
Helix vitrinoïdes. *Deshayes*..... 26
— nubeculata. *Deshayes*..... 28
— Gaymardi. *Deshayes*..... 29
— Poulzozii. *Payraudeau*..... 30
Lymnœus Lessoni. *Deshayes*..... 16
— rubiginosus. *Michelin*..... 22
Melania inquinata. *Defrance*..... 15
— helvetica. *Michelin*..... 37
Mitra Peronii. *Lamark*..... 35
— semifasciata. *Lamark*..... 36

— Michelinii. *Guérin*..... 58
Octopus mycrostoma. *Reynaud*..... 25
Ovula punctata. *Duclos*..... 7
Pleurobranchus aurantiacus. *Risso*..... 18
Pyramidella ventricosa. *Guérin*..... 2
Scalaria terebralis (foss.). *Michelin*..... 34
— australis. *Lamark*..... 40
Siphonaria bisiphites. (foss.). *Michelin*..... 5
— vasconiensis (foss.). *Michelin*..... 32
Succinea rubescens. *Deshayes*..... 4
Terebratula bivulnerata (foss.). *Michelin*..... 12
Venericardia flammea. *Michelin*..... 6

FIN DE LA TABLE.

## ÉTHÉRIE. Etheria. *Lamarck.*

### É. de Carteron. *E. Carteroni.* Michelin.

*E. testâ magnâ, inæquivalvi, irregulari, lamellosâ, ostreiformi; costis distantibus, spinosis, spinis squammosis, longis, tubulosis; striis transversis irregulariter undatis; epidermide crasso viridi nigricante; natibus decorticatis; interius margaritaceâ, lividâ.*

Long. 7 à 8 centim.; larg. 10 centim.

On doit la connaissance en France de cette belle coquille à M. Carteron qui en avait apporté seulement deux valves gauches (Blainville), à son frère docteur médecin praticien à Troyes. C'est à la générosité de ce dernier que je dois l'individu figuré, et je desire lui en témoigner ma reconnaissance en le décrivant sous son nom. Comme toutes les Éthéries, elle est grande, inéquivalve, irrégulière, et lamelleuse; mais ce qui constitue une grande différence avec les autres espèces c'est, 1° un épiderme très épais d'un vert noirâtre et très adhérent au têt; 2° cinq à sept rangs d'épines peu nombreuses, mais assez longues, écailleuses et tubuleuses; 3° l'intérieur, qui est d'une couleur nacrée d'un vert livide, a peu de boursoufflures tandis que les espèces déjà connues soit du Nil soit de la rivière de Galam en ont beaucoup; 4° le sommet ne paraît pas devoir se prolonger avec l'âge comme dans l'espèce rapportée par M. Caillaux, du haut-Nil.

Elle se trouve dans le Sénégal.

Mon cabinet et celui de M. Carteron à Troyes.

H. Michelin. Mai 1830.

## PYRAMIDELLE. Pyramidella. *Lamarck.*

### P. ventrue. *P. ventricosa.* Guérin.

*P. testâ ovato-oblongâ, lævigatâ, albidâ, rufo-variegatâ, flammulis nigris pictâ; spirâ acutissimâ; anfractibus numerosis, subdepressis, columellâ triplicatâ.*

Long. 50 mill.; larg. 14 mill.

Cette espèce a quelque ressemblance avec la Pyramidelle tachetée de Lamarck; mais elle en diffère parce qu'elle est beaucoup plus large proportionnellement à sa longueur, et par ses taches qui sont autrement disposées. Sa spire est très aiguë, formée de onze tours assez aplatis, augmentant graduellement de largeur du premier au dernier; celui-ci forme à peu près le tiers de la longueur de la coquille; il est terminé à sa base par un pli qui borde une fente ombilicale très prononcée et circonscrite en dedans par le bord gauche. L'ouverture est oblique, élargie vers la base; son bord gauche est un peu sinué, il présente une petite échancrure à sa base à l'endroit où finit le pli de l'ombilic; le bord droit a très peu d'épaisseur sans être tranchant. La columelle offre trois plis saillants et obliques dont les deux inférieurs plus petits et rapprochés. La couleur générale de cette coquille est blanchâtre; elle est variée de taches jaunâtres, rousses, disposées par petites ondes oblongues sur chaque tour de la spire, et il y a sur les quatre ou cinq derniers des flammules noires beaucoup plus larges.

Cette jolie pyramidelle habite l'île de Vanikoro; elle a été découverte par MM. Quoy et Gaymard qui doivent la décrire dans la zoologie du voyage de l'Astrolabe; nous avions trouvé cette coquille chez M. Bé-

valet, qui ne savait pas d'où elle provenait, et nous l'avions déjà fait graver quand nous avons appris qu'elle avait été rapportée par les naturalistes de l'Astrolable : nous avons informé M. Quoy de cette circonstance en le priant d'en faire lui-même la description ; mais ses nombreuses occupations l'en ayant empêché, il nous a seulement engagé à lui donner le nom de *ventricosa*, ce que nous nous sommes empressé de faire.

GUÉRIN. Mai 1830.

## AGATHINE. Aghatina. *Lamarck.*

### A. olive. *A. oleacea.* Férussac. Deshayes.

*A. testâ ovato-oblongâ, lævigatâ, diaphanâ virescente, apice acutâ, aperturâ angustâ, spirâ æquali; anfractibus octonis, convexiusculis; columellâ basi valdè contortâ, compressâ, alba; labro dextro sinuato.*

Long. 18 à 30 mill.

M. de Férussac n'ayant donné que le nom de cette espèce sans y ajouter de figure ou une description, il nous aurait été impossible de la reconnaître sans la complaisance de M. Marmin qui en a déterminé un individu de sa collection dans celle de M. de Férussac : outre qu'elle a à peu près la forme et la couleur du fruit de l'olivier, elle est ovale, pointue, lisse, polie, brillante, partout d'un vert jaunâtre; quelques flammules d'un jaune obscur se remarquent sous le dernier tour vers l'ouverture, dont elles sont les anciennes traces. La spire est pointue, conique, composée de huit tours peu convexes, dont le dernier est le plus grand ou du moins aussi grand que tous les autres. L'ouverture est presque droite, étroite, surtout postérieurement. La columelle est fortement contournée en dedans, au tiers antérieur de sa longueur; elle s'aplatit à la base et devient blanche; la lèvre droite est mince et sinueuse.

On présume que cette espèce vient des Antilles.

(Encyclop. méthod.; vers, t. II, p. 11.)

Deshayes. Mai 1830.

## AMBRETTE. Succinea. *Draparnaud.*

### A. rougeatre. *S. rubescens.* Deshayes.

*S. testâ ovatâ, tenui, pellucidâ, rubescente, substriatâ; aperturâ ovali, amplissimâ, obliquâ, spirâ brevi, obtusâ.*

Long. 22 mill.; larg. 14 mill.

Nous ne connaissons de cette espèce que les deux individus de notre collection; nous les avons acquis d'un marchand qui nous a assuré qu'ils venaient de la Guadeloupe; ils ont des rapports avec le *succinea cucullata* Lamk, *Bulineus patulus* Brug, et surtout avec les jeunes individus de cette espèce remarquable; mais la couleur et la forme les distinguent suffisamment.

Cette coquille est ovale, ventrue, d'un rouge vineux peu foncé, diaphane, mince et cassante; son ouverture est fort grande, oblique, régulièrement ovale, trois fois plus longue que toute la spire; les bords de cette ouverture sont minces; la columelle s'enroule assez largement pour qu'on la voie d'un bout à l'autre de la spire, en la regardant par la base de la coquille; la spire est formée de trois tours, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres; à l'œil nu, cette coquille semble lisse, marquée seulement de quelques stries d'accroissement; mais vue à la loupe, elle est couverte de stries très fines, longitudinales et assez régulières.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 20.)

Deshayes. Mai 1830.

## SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby*.

### S. bisiphite. *S. bisiphites*. Michelin.

*S. testâ ovali, convexâ; striis numerosis, elevatis, irregularibus, subtuberculosis; siphoni bipartito, latissimo propè marginem.*

Long. 15 à 18 mill.; larg. 12 à 15 mill.

Ce genre, dont on doit la connaissance à M. Sowerby, n'a pas encore été rencontré ou du moins signalé à l'état fossile. L'espèce décrite provient des riches fahluns de Dax, département des Landes, d'où elle a été rapportée par M. Mathieu, naturaliste. La coquille est de forme ovoïde, la partie postérieure plus large que l'antérieure; les stries sont nombreuses, irrégulières pour la grosseur, ne s'élevant pas toutes jusqu'au sommet, et légèrement tuberculeuses. Ce qui doit surtout distinguer cette espèce de ses congénères, c'est la largeur du siphon, qui atteint de cinq à six millimètres près du bord et le pli médian qui le partage.

Mon cabinet.

H. Michelin. Mai 1830.

## VÉNÉRICARDE. Venericardia. *Lamarck.*

### V. flamboyante. *V. flammea.* Michelin.

*V. testâ ovato-obliquâ, cordatâ, elongatâ, crassâ, longitudinaliter costatâ; costis latis, depressis, obtusis; striis transversis irregulariter; lunulâ profundissimâ, umbonibus magnis, obliquis, recurvis; margine crenato, albo, fasciis undatis, dentatis, largiter fusco ferrugineis, fulvisque-nigris.*

Long. 5 centim.; larg. 4 centim.

Je dois au hasard la valve droite (Blainv.) de cette nouvelle espèce de vénéricarde. Malheureusement elle paraît avoir été roulée, ce qui lui enlève une partie de ses caractères distinctifs. La coquille est ovale, oblique, cordiforme, alongée, épaisse et à côtes longitudinales; les côtes sont larges, déprimées, et obtuses; les stries, transverses et provenant d'accroissements, sont irrégulières; la lunule est profonde et les crochets grands, obliques et recourbés; le bord est largement denté. Quant à la couleur, le fond de la coquille est blanc garni de bandes larges ondulées en dents de scie et colorées en brun, fauve et jaunâtre.

Mon cabinet.

H. Michelin. Mai 1830.

## OVULE. Ovula. *Lamarck.*

### O. ponctuée. *O. punctata.* Duclos.

*O. testâ ovato-oblongâ, inflatâ, albâ, utrinquè subrostratâ, striatâ, rubro-punctatâ; labro marginato; columellâ anterius concavâ.*

Long. 7 mill.

Cette petite coquille, d'une rare élégance, se fait remarquer d'une manière particulière par la finesse de ses stries et sa ponctuation dorsale; dispositions qu'on n'avait point encore été à même de constater dans les différentes espèces qui composent le genre *ovula.* Elle est ovale-oblongue, enflée, blanche; le dos orné de six points ronds, de couleur rougeâtre, placés deux à deux, et d'une manière uniforme; le bord droit marginé et finement dentelé à l'intérieur; le gauche ou columellaire très lisse et concave, en forme de gouttière. Cette espèce est une des plus jolies du genre. Habite l'île Bourbon. Ma collection.

(Mem. soc. hist. nat., t. IV, p. 248.)

Duclos. Septembre 1828.

## ASTARTÉ. Astarte. *Sowerby*.

### A. cordiforme. *A. cordiformis*. Deshayes.

*A. testâ inflato-cordatâ, subtrigonâ, eleganter striatâ, subequilaterâ; umbonibus magnis, recurvis; lunulâ rotundatâ, excavatâ; marginibus crenulatis.*

Long. et larg. 14 mill.

Cette petite coquille est, de toutes les espèces de ce genre, celle qui est le plus cordiforme; elle est enflée, subtrigone, presque équilatérale, le côté postérieur étant un peu plus grand que l'antérieur; les crochets sont grands, saillants, recourbés; la lunule est circulaire, assez grande, et creusée; le corcelet est profond, lancéolé, séparé du reste de la coquille par un angle aigu. La surface extérieure est chargée d'un grand nombre de stries transverses très régulières, saillantes, aiguës, qui s'effacent un peu vers le côté postérieur; la charnière est portée sur une lame cardinale épaisse, mais étroite; les bords sont crénelés assez finement, cependant les crénelures sont plus grosses vers le milieu du bord inférieur que partout ailleurs.

Cette coquille, fort rare, se trouve avec plusieurs autres espèces à Bayeux dans l'oolite ferrugineuse.

(Encyclop. méthod., vers. t. II, p. 80.)

Deshayes. Mai 1830.

## CAROCOLLE. Carocolla. *Lamarck.*

### C. agréable. *C. grata.* Michelin.

*C. Testâ conicâ; anfractibus fortè carinatis, suprà et infrà obtusè convexis; carenâ acutâ; umbilico obtecto; aperturâ patulâ cum margine convolutâ; columellâ dens parva; lutea, fasciis rufis.*

Larg. et hauteur 25 mill.

Coquille conique, à tours fortement carénés et légèrement convexes ; carène aiguë ; ombilic recouvert; l'ouverture est presque triangulaire, avec le bord très renversé, surtout dans les individus adultes. Au bas de la columelle se trouve une petite dent. La couleur de cette coquille est jaune avec de larges bandes d'un rouge brun ; la bouche et la carène du dernier tour sont blanches.

Localité. — L'Océanie.

Mon cabinet, et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Juin 1830.

## ASTARTÉ. Astarte. *Sowerby*.

### A. striatule. *A. striatula.* Deshayes.

*A. Testâ orbiculato-trigonâ, cordatâ, exilissimè striatâ; umbonibus magnis, valdè recurvis, acutis; marginibus tenuè crenulatis.*

Long. et larg. 20 mill.

Jolie coquille bien distincte de toutes les espèces connues; elle est de forme suborbiculaire-trigone, cordiforme, très bombée, convexe, couverte dans toute son étendue de stries très fines, profondes, un peu obliques, les dernières aboutissant sur le bord et ne lui étant pas parallèles dans toute son étendue; crochets saillants, fortement recourbés, à sommet pointu, incliné sur la lunule; celle-ci est ovale, profonde; la ligne médiane qui la partage, et qui résulte de la réunion des deux valves, est sinueuse dans son milieu, de sorte que la partie de la lunule qui appartient à la valve gauche est plus large que l'autre; la lame cardinale est assez large, elle supporte une charnière dont les dents sont épaisses et saillantes. Le test est solide et épais; les bords sont crénelés finement: les jeunes individus paraissent dépourvus de ce caractère.

Fossile des environs d'Angers.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 78.)

Deshayes. Juin 1830.

## AURICULE. Auricula. *Lamarck.*

### A. angiostome. *A. angiostoma.* Deshayes.

*A. testâ ovato-elongatâ, lævigatâ; nitidâ, flavâ; spirâ elongatâ, conicâ, obtusâ; basi attenuatâ; aperturâ angustatâ; columellâ bidentatâ; labro dextro valdè intùs marginato, crenato, posticè interrupto.*

Long. 16 mill.; larg. 7 mill.

Coquille ovale-oblongue, à spire alongée, obtuse, formée de sept tours à peine convexes, mais assez larges, à suture simple très superficielle. Le dernier tour est un peu plus grand que la moitié de la coquille; il est légèrement atténué à la base, et il est dépourvu de l'angle qui circonscrit l'ombilic dans d'autres espèces : ici à peine si l'on voit une fente ombilicale couverte par le bord gauche. L'ouverture est longitudinale, très étroite, grimaçante; la columelle offre à sa base deux plis saillants et obliques; le bord gauche, très mince sur l'avant dernier tour où il s'applique, s'arrondit, s'épaissit, et s'élargit à la base où il se courbe pour gagner le bord droit. Ce bord n'est point marginé au dehors, comme dans les espèces précédentes; son bourrelet est fort saillant en dedans; il est tronqué postérieurement, mais l'échancrure qui en résulte est très petite; ce bourrelet de couleur blanche, a cela de remarquable, d'être denté dans toute sa longueur. La coquille est toute lisse, polie, brillante; elle est partout d'un fauve clair plus foncé au sommet. Nous ignorons sa patrie.

(Encyclop. méthod.; vers. t. II, p. 95.)

Deshayes. Mai 1830.

## TÉRÉBRATULE. Terebratula. *Lamarck.*

### T. a deux entailles. *T. bivulnerata.* Michelin.

*Testa subrotunda, subdepressa, lœvis; striis concentricis, tenuibus; valvæ magnæ, incurvæ; nate vix elevatâ; foramine rotundato; in medius utræque valvæ, impressio sulcata, similis vulvulâ.*

Long. 24 mill. et dem.; larg. 26 mill.

Cette coquille fossile offre beaucoup d'analogie dans son ensemble avec quelques variétés de la *Terebratula carnea* Sow., trouvée dans la craie de Nevers. Elle est arrondie, déprimée et lisse : les stries d'accroissement sont concentriques et peu visibles. La grande valve dépasse l'autre de quatre millim. environ, et le trou dont elle est percée est rond et de la largeur d'un millim. et demi. Mais ce qui distingue surtout cette espèce des autres, c'est que du milieu de chacune des valves en descendant vers les bords inférieurs, il se trouve un petit sillon enfoncé d'un millim. environ et long de cinq. J'ignore la localité où elle a été trouvée et le terrain auquel elle appartient.

Mon cabinet.

H. Michelin. Juin 1830.

## MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. souillée. *M. inquinata.* Defrance. Deshayes.

*Testâ tranverse multistriatâ, apice costatâ; costis longitudinalibus; striâ unicâ superiore nodulosâ.*

Long. 40 mill.; larg. 16 mill.

Nous avons annoncé dans notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris (tome II, page 105) que la Mélanie souillée, si abondamment répandue à l'état fossile dans le bassin de Paris et en Angleterre, se trouvait aussi vivante; nous avions cité ce fait de mémoire, ayant vu la coquille vivante, quelques années auparavant dans la collection de M. de Férussac; aujourd'hui que nous possédons aussi cette espèce à l'état récent, nous en donnons une figure que l'on pourra facilement comparer avec celles qui sont dans notre ouvrage; on s'assurera par ce moyen de l'identité des individus vivants et fossiles, et l'on s'apercevra que l'individu figuré ici est une variété à ajouter à celles qui sont connues. Il a quelques stries de plus vers la suture et n'a sur chaque tour qu'une seule strie transverse qui soit tuberculeuse. Nous renvoyons pour le reste de la description, soit à notre ouvrage, dans l'endroit précité, soit à l'article Mélanie du dictionnaire des sciences naturelles, par M. Defrance.

Patrie : les Philippines.

Deshayes. Juin 1830.

## AURICULE. Auricula. *Lamarck.*

### A. labrelle. *A. Labrella.* Deshayes.

*A. testâ ovato-acutâ, tenuiter striatâ, griseo-fulvâ, basi attenuatâ; spirâ subelongatâ, acutâ; anfractibus rotundatis, marginatis; columellâ biplicatâ; labro incrassato, marginato.*

Long. 12 mill.; larg. 7 mill.

Il serait possible que cette espèce soit la même que celle que M. de Férussac a nommée *auricula faba* dans son Prodrome; nous le soupçonnons seulement d'après l'indication de la patrie.

L'auricule labrelle est une espèce remarquable : elle est ovalaire, pointue, atténuée à la base; sa spire conique est plus alongée que dans la section des auricules conovules; elle est composée de six tours arrondis, séparés par une suture simple peu profonde et marginée; toute la coquille est finement striée en travers; les stries sont très fines et se voient mieux sur le dernier tour; celui-ci est plus grand que tous les autres réunis, il se termine à la base par un espace ombilical circonscrit par une petite côte blanche et décurrente; l'ouverture est étroite, un peu plus large à la base qu'au sommet; la columelle oblique est bordée par un bord gauche mince appliqué, si ce n'est à la base où il se relève un peu : sur la columelle, on voit deux plis inégaux qui la suivent dans toute sa longueur, et une petite dent vers sa partie supérieure. Le bord droit est épais, renversé au dehors, où il forme un bourrelet; en dedans, il est muni, vers son milieu, d'une dent conique. Toute cette coquille est d'un brun grisâtre assez foncé : elle est rare dans les collections.

Habite l'île de France.

Deshayes. Juin 1830.

## CLAUSILIE. Clausilia. *Draparnaud.*

### C. très grande. *C. maxima.* Grateloup.

*C. testâ sinistrorsâ, fusiformi, utrinque attenuatâ, subventricosâ, longitudinaliter substriatâ; aperturâ oblongâ, obliquâ; apicè acuminatâ; columellâ triplicatâ; labro sinistro elato, lamelloso.*

Grateloup, bullet. d'hist. nat. de la soc. linn. de Bord. tom. II, pag. 67 n. 55.

Long. 55 mill.; larg. 9 mill. et dem.

M. Grateloup n'ayant eu à sa disposition que des individus mutilés de cette belle et rare coquille fossile, nous avons cru qu'il serait intéressant d'en donner une bonne figure et une description complète, d'après un bel individu entier que nous possédons.

Cette coquille est alongée, turriculée, ventrue dans le milieu, pointue au sommet, un peu atténuée vers l'ouverture, mais généralement étroite et subulée comme le sont presque toutes les Clausilies. La spire, qui est tronquée au sommet, est composée de douze tours, et, sans cette troncature, ils auraient été au moins au nombre de dix-huit ou dix-neuf. Ils sont aplatis, substriés dans leur longueur, et séparés par une suture simple et superficielle. L'ouverture qui termine le dernier tour est alongée, évasée à la base, rétrécie au sommet; elle est oblique à l'axe de la coquille; son bord droit est simple, le bord gauche se relève dans toute sa longueur, il est sinueux et lamelleux; la columelle est chargée de trois gros plis obliques dont le supérieur est le plus saillant.

Localité : fahluns de Mandillot, près Dax.

Deshayes. Juin 1830.

## LIMNÉE. Limnea. *Lamarck.*

### L. Lesson. *L. Lessoni.* Deshayes.

*L. testâ ovato-ventricosâ, globulosâ, pellucidâ, fragilissimâ, substriatâ, viridulâ; spirâ brevi, acutâ; aperturâ magnâ, ovali; margine dextro simplici acuto; columellâ contortâ.*

Long. 27 mill.; larg. 20 mill.

Coquille remarquable que nous devons à l'obligeance de notre ami M. Lesson, auteur de la Zoologie du voyage de la corvette la Coquille, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier.

Cette espèce de Limnée a une forme qui la rapproche un peu du *limnea auricularis;* elle est ovale, globuleuse, ampullacée : excessivement mince, fragile, elle a la couleur et la transparence de la corne blonde qui serait légèrement teintée de vert; la spire est courte, pointue, composée de cinq tours dont les derniers offrent vers la suture un léger méplat; le dernier est infiniment plus grand que tous les autres; la surface extérieure paraît lisse ou seulement striée par des accroissements; mais vue à un forte loupe, elle offre des stries extrêmement fines très serrées, longitudinales, coupées en travers par d'autres non moins fines transverses plus distantes que les premières; l'ouverture est ample, ovalaire, évasée à la base, un peu rétrécie au sommet; la lèvre droite n'est pas renversée en dehors, elle est simple et très mince; le bord gauche forme une lame excessivement mince qui s'applique sur l'avant dernier tour le long de la columelle; celle-ci est un filet mince tranchant contourné et produisant un pli par ce contournement.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Deshayes. Juin 1830.

DORIS. Doris. *Cuvier. R. A.* t. III. p. 51.

D. pourprée. *D. purpurea.* Risso.

*D. corpore elongato, paulisper convexo, pellucido, diaphano, lateribus linea aurantiaca; punctisque cæruleis cinctis: branchiis sexdecim purpureis, albo punctatis.*

Long. 7 centim.; larg. 15 mill.

L'on reconnaîtra aisément cette espèce à son corps alongé, un peu bombé en dessus, translucide, diaphane, laissant échapper des ucinules et de légères nuances pourpres, orné et entouré sur ses bords d'une ligne jaune orange accompagnée de petits points bleus; les tentacules sont pourpres, striés en travers; les branchies, au nombre de seize, sont disposées en double spirale et diminuent vers leur sommité; elles sont colorées d'un pourpre clair avec un point blanc à l'extrémité; le pied est blanchâtre, transparent, terminé en pointe conique, liseré de rouge orange.

Darse de Villefranche. Apparition en juin.

Description faite sur les lieux par M. Risso et communiquée par M. Laurillard.

Guérin. Octobre 1830.

PLEUROBRANCHE. Pleurobranchus. *Cuvier. R. A.* t. III, p. 58.

P. orangé. *P. aurantiacus.* Risso.

*P. corpore ovato, oblongo, glabro, rubro, aurantiaco; capite rotundato.*

Long. 40 mill.; larg. 21 mill.

Son corps est ovale, oblong, bombé en dessus, d'une belle teinte orange, recouvert d'un large manteau lisse; la tête est arrondie sur le devant; ses tentacules sont longs, coniques; les yeux sont petits, noirs, situés à leur base; branchies à seize rangées de feuillets étroits, opposés, pinnés; le pied est très large. Coquille petite, solide, auriculaire, d'une couleur succin intense.

Des côtes de Nice, dans la vase; apparaît en mars et avril.

(Risso, hist. nat. de l'Eur. méridionale, etc.)

*Nota.* Quoique cette espèce soit figurée dans l'ouvrage que nous citons, nous avons cru devoir donner le joli dessin que M. Laurillard en a fait d'après le vivant. Il est si difficile d'avoir de bonnes figures de ces animaux mous, que nous sommes persuadés qu'on nous saura gré d'avoir publié celle-ci.

Guérin. Octobre 1830.

AGATHINE. Achatina. *Lam. Cuv. R. A.* t. III, p. 45.

A. de marmin. *A. Marminii.* Deshayes.

*A. testâ ovato-oblongâ, subfusiformi, tenui, pellucidâ, albâ, apice obtusâ, longitudinaliter plicatâ; aperturâ spirâ longiore; suturis eleganter crenatis.*

Long. 55 mill.; larg. 21 mill.

Cette jolie espèce nous a été communiquée par M. Marmin, amateur distingué, auquel nous nous plaisons à la dédier; c'est une des coquilles rares de sa charmante collection. L'individu qu'il possède, le seul qui me soit connu, jeune encore, est très mince, diaphane, blanc sans aucune tache, de forme ovalaire; le dernier tour est beaucoup plus grand que le reste de la spire, qui est composée de huit tours, le sommet est lisse et fort obtus; les tours sont peu convexes, chargés de plis longitudinaux bien distincts, réguliers, plus saillants vers la spire qu'à la base de la coquille, où ils descendent en diminuant insensiblement; chacun de ces plis, en aboutissant sur la suture, y forme une crénelure, de sorte que la suture est crénelée régulièrement et élégamment d'un bout à l'autre. L'ouverture est étroite, plus longue que la spire, assez semblable à celle de l'*achatina rosea;* le bord droit est mince et tranchant et ne dépasse pas la troncature de la columelle à sa base : celle-ci est excavée dans son milieu.

On ne connaît pas la patrie de cette coquille. Du cabinet de M. Marmin.

Deshayes. Novembre 1830.

## CONE. Conus. *Linné.*

### C. de D'Orbigny. *C. Orbignyi. Aud.*

*C. testâ tenui, elongatâ, subfusiformi, transversim striatâ, spirâ elevato-acutâ, tuberculatâ, maculis fulvis transversim striatis.*

Long. 5 cent. 3 mill.; larg. 2 cent.

Le muséum d'histoire naturelle de Paris est redevable de ce joli cône à M. Dussumier qui lui en a fait don en 1820. Il est surtout remarquable par la ressemblance que présente sa forme et la minceur de son test, avec certain cônes fossiles à spire alongée, entre autres avec le conus *antediluvianus*. Il diffère beaucoup plus de toutes les espèces vivantes que j'ai vues dans les collections. Ses stries transversales, l'élévation de sa spire et sa couleur le font cependant ressembler un peu au *conus strigatus* de Bruguière et de Lamarck; mais indépendemment que les tours de spire sont tuberculés, ce qui n'existe pas dans ce dernier, il est en tout plus étroit et beaucoup plus effilé en avant.

Le cône de d'Orbigny est long de deux pouces; sa spire occupe le quart de cette longueur; sa plus grande largeur est de huit lignes.

La spire qui est élevée et pointue, est composée de onze tours dont les angles, ou les bords externes, sont occupés par une série de tubercules presque perliformes; ces tours sont eux-mêmes parcourus par des stries au nombre de cinq, et leur intervalle est finement treillissé; la coquille, dans le reste de son étendue, est entièrement couverte de stries transversales fort prononcées, très régulières et

d'autant plus larges qu'elles sont plus voisines de la spire ; près de l'extrémité antérieure elles deviennent plus étroites, plus saillantes, et laissent entre elles des sillons plus larges qu'en arrière, et qui sont parcourus par de très petites stries longitudinales : cette disposition est rendue sensible dans le détail grossi qui accompagne la figure.

Ce qui caractérise surtout ce cône, c'est la très grande minceur de son test, son allongement et la forme très retrécie en avant ; cette dernière particularité lui donne, lorsqu'on le regarde en dessus, l'apparence de certains fuseaux ou de certaines volutes.

Le fond de la coquille est blanc, mais cette couleur disparaît sous une série de taches ou flammules d'un roux brunâtre, oblongues, et qui ont quelquefois la forme d'un chevron ; les taches sont surtout plus marquées sur le dernier tour de spire où elles se groupent pour former trois espèces de bandes transversales plus foncées.

M. Dussumier, n'ayant pas pris lui-même cette coquille, en ignore la patrie ; on la lui a donnée comme originaire de la Chine.

V. Audouin. Octobre 1830.

## FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

### F. a larges cotes. *F. laticostatus.* Deshayes.

*F. testâ fusiformi, elongatâ, angustâ, acutâ, albâ; anfractibus convexis, medio tuberculatis, costatis; costis transversalibus, latis, depressis, striatis, convexis, sulco separatis; caudâ spirâ breviore; labro crenulato, intùs sulcato.*

Long. 13 cent.; larg. 5 cent. et dem.

Coquille nouvelle, parfaitement distincte de ses congénères, et dont nous ne connaissons encore qu'un très petit nombre d'individus qui viennent de Ceylan. Celui que nous possédons nous a été communiqué par M. de Blosseville, jeune officier de marine, qui s'est distingué d'une manière si honorable dans le voyage de la corvette la Chevrette.

La coquille que nous nommons ainsi est grande, alongée, étroite, solide, épaisse, toute blanche, à spire longue et pointue, formée de dix tours convexes, à peine carinés dans le milieu, où ils présentent un rang de tubercules peu saillants qui s'effacent sur les derniers tours et se changent en côtes longitudinales sur les premiers; chaque tour de spire est muni de sept côtes transversales, larges, aplaties, séparées par un sillon étroit et finement striées dans toute leur longueur; à la base du dernier tour se trouvent des côtes semblables aux autres; mais celles qui sont sur le dos du canal sont étroites, saillantes, subcarénées, et beaucoup plus distantes que les autres; le canal de la base est cylindracé, plus court que la spire; en dessous il est bordé dans toute sa longueur par le bord gauche qui est

peu saillant; l'ouverture est petite, toute blanche en dedans; le bord droit est subcaréné, sillonné et strié à l'intérieur.

DESHAYES. Octobre 1830.

LYMNÉE. Lymnoeus. *Lam. Cuv. R. A.* t. III, p. 48.

L. rouillé. *L. rubiginosus.* Michelin.

*L. testâ ovato-elongatâ, ellipsoideâ, pellucidâ, tenuissimâ, substriatâ, luteo-squalidâ : spirâ brevi, acutâ; aperturâ magnâ, elongatâ; columellâ albidâ, retrorsâ; epidermide crasso, striato, nitido, luteo-ferrugineo.*

Long. 22 mill.; larg. 13 mill.

Cette jolie coquille, dont je dois la connaissance à madame veuve Dupont, lui a été envoyée des Indes orientales, dans des flacons, avec des reptiles, sans désignation de localités. Sa spire est courte et atteint à peine le quart du dernier tour; sa couleur est d'un jaune sale; mais elle est ordinairement recouverte par un épiderme épais, luisant, et d'un jaune de rouille; la columelle, qui se renverse, est couverte d'une lame mince d'une couleur blanchâtre.

Mon cabinet et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Octobre 1830.

POULPE. Octopus. *Lamarck. Cuv. R. A.* t. III, p. 11.

P. mycrostome. *O. mycrostoma.* Reynaud. (1)

*Corps presque microscopique, ovale, rougeâtre, tête large, yeux petits, bouche étroite à mâchoires non recourbées en bec de perroquet, bras singulièrement disproportionnés (dont deux beaucoup plus longs que les autres). Tous armés de ventouses régulièrement alternantes.*

Ce poulpe est fort petit ( fig. 3 ); il n'acquiert pas au-delà de quatre lignes de longueur sans toutefois comprendre ses bras; il habite en très grand nombre l'océan Atlantique par 34° et 35° de latitude boréale.

Le manteau, d'un rouge fauve, marqué de taches plus foncées en dessus, est d'un blanc argenté en dessous; il est très mobile; ses parties latérales et postérieures n'offreut aucune trace de nageoire.

La tête est large, les yeux petits relativement au volume du corps; la bouche, excessivement étroite, est placée au milieu de l'implantation des bras, comme dans les autres céphalopodes, et offre deux mâchoires cornées à bords presque droits et nullement recourbés en bec de perroquet, comme cela a lieu dans les poulpes déjà connus(fig. 4, 5); l'anus occupe sa place accoutumée et se montre à découvert en avant du rebord inférieur du manteau.

Les bras, au nombre de huit, présentent des diamètres très différents : deux dorsaux, très forts,

(1) Cette notice a été lue à la société d'histoire naturelle de Paris, le 6 août 1850.

dépassent tout le corps en longueur; les six autres sont beaucoup plus courts et très inégaux entre eux; les deux qui touchent aux dorsaux égalent les deux tiers de la longueur du corps; viennent ensuite deux très petits, à peine apparents chez les individus les plus jeunes, et enfin les deux abdominaux tiennent le milieu entre ces derniers et les deux qui les précèdent; ils sont tous armés de deux rangées de ventouses discoïdes régulièrement alternantes. (fig. 6, 7 et 8).

Le 19 novembre 1828, par 33° de latitude nord et 35° de longitude ouest du méridien de Paris, la corvette la Chevrette étant entourée de masses de ces fucus qu'on désigne sous le nom de raisins des tropiques, nos filets rapportèrent un nombre prodigieux de poulpes mycrostômes; le 20 par 35° de latitude nous en prîmes encore mais en moins grande quantité, et arrivés par 36° nous cessâmes d'en rencontrer dans nos filets et d'apercevoir leurs nuées autour du navire.

Le volume infiniment petit de ce poulpe et les couleurs de son corps n'auraient certainement pas suffi pour me décider à le considérer comme une espèce nouvelle; mais la singulière disproportion de ses bras qui, dans plusieurs milliers que j'ai observés, offraient à très peu près les mêmes rapports de volume, la petitesse de sa bouche et la disposition de ses mâchoires, m'ont paru des caractères susceptibles d'attirer l'attention des naturalistes, et d'être décrits sous un nom particulier et comme une espèce bien distincte dans le genre octopus.

Reynaud. Août 1830.

ACASTE. Acasta. *Leach. Cuv. R. A.* t. III, p. 178.

A. sillonée. *H. sulcata.* Lamarck.

*A. testâ oblongâ, longitudinaliter sulcatâ, albidâ, supernè roseo tinctâ; sulcis scabriusculis; valvâ baseos pocillatâ, margine crenulatâ.*

Lam. An. sans vert. t. V, p. 398, n. 3.

Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

La forme singulière de cette espèce l'éloigne un peu de ses congénères pour les rapports ; elle est en effet subtubuleuse. Outre que les valves de la coquille sont alongées, la valve de la base elle-même l'est aussi notablement, et ressemble à une cupule très profonde, de sorte que, dans son ensemble, la coquille est comme tubuleuse. Les stries qui sillonnent la coquille longitudinalement à l'extérieur sont assez larges, peu serrées et rudes, surtout vers l'extrémité supérieure des pièces, où elles sont légèrement épineuses. Cette même partie de la coquille est d'un rose pâle. La valve de la base est fort profonde, striée longitudinalement comme le reste de la coquille; mais ce qui la distingue des autres espèces, c'est que son bord est crénelé assez profondément : ces crénelures s'articulent avec la base des pièces du cône, qui à l'intérieur offrent des crénelures réciproques et correspondantes.

Cette coquille habite la baie des Chiens marins: elle a été rapportée par Péron. Collection du Muséum

Deshayes. Octobre 1830.

## BULIME. Bulimus. *Lamarck.*

### B. a dent plane. *B. planidens.* Michelin.

*B. testâ ovatâ, elongatâ, tenui, diaphanâ, longitudinaliter et exilissimè striatâ, virido-nigricante; ultimo anfractu, magno, obliquè posito; columellâ roseâ; labro crasso, margine roseo, reflexo cum dente planâ; interiùs griseo-argenteus.*

Long. 65 mill.; larg. 30 mill.

Coquille fort rare dans les collections, présentant un aspect bizarre par l'obliquité de son dernier tour, par rapport à l'axe et au parallélisme des autres tours. Il en résulte que l'ouverture dépasse à peine la moitié de la longueur. Mais ce qui la distingue surtout de ses congénères, c'est qu'au milieu du bord droit se trouve intérieurement placée une dent plate, atteignant de 4 à 5 millimètres de longueur sur 2 de hauteur, au-dessus du bord. La couleur de la coquille est à l'extérieur d'un vert olive et à l'intérieur d'un gris argenté. La columelle et le bord sont d'un pourpre rosé.

Habite le Brésil.

Mon cabinet et celui de madame veuve Dupont.

H. Michelin. Octobre 1830.

## HÉLICE. Helix. *Linnée.*

### H. vitrinoide. *H. vitrinoïdes.* Deshayes.

*H. testâ rotundato-depressâ, tenuissimâ, fragili, vitreâ, translucidâ, politâ, lævigatâ, utroque latere convexiusculâ, subtus imperforatâ; aperturâ peracutâ, ovato-semilunari; margine simplici, acutissimo.*

Diamètre 15 mill.

Cette coquille est excessivement mince, fragile, transparente comme du verre, légèrement et uniformément teintée de jaune-ambré : elle est parfaitement lisse, polie, brillante, sans la moindre strie ; elle est déprimée, discoïde à la manière de l'*helix pyrenaica*. Elle est légèrement convexe de chaque côté ; la spire a cinq tours dont le dernier est un peu plus grand que les autres proportionnellement; ils sont aplatis et leur suture est très superficielle. En dessous, cette coquille est imperforée; le centre est seulement déprimé et donne insertion à l'extrémité du bord gauche. L'ouverture, assez grande, est plus large que haute ; elle est semilunaire, presque droite; son péristome est simple, mince, tranchant, ni évasé en dehors, ni garni en dedans d'un bourrelet. Le bord gauche, à son insertion, se contourne un peu.

Nous ne savons d'où vient cette coquille, que nous avons depuis long-temps dans notre collection. L'un des deux individus que nous possédions a été brisé; ils sont les seuls que nous ayons jamais vus. Celui qui nous reste est le plus petit.

Deshayes. Décembre 1830.

## DORIS. Doris. *Cuvier.*

### D. de Villefranche. *D. Villafranca.* Risso.

*D. corpore elongato, glauco, lineis auratis transversis longitudinalibus ornato; branchiis novem ciliatis.*

Long. 20 mill.

Son corps est alongé, sub-cylindrique, convexe, à manteau d'un teint glauque, bordé de jaune, traversé longitudinalement sur sa partie supérieure de trois doubles lignes sinueuses, inégales, d'un beau jaune doré, entremêlées ensemble en se bifurquant vers l'anus; les tentacules sont longs; les branchies ciliées, d'un bleu tendre; dessous du corps d'un bleu clair ainsi que le pied qui se termine en pointe.

Des côtes de Nice, sur les ulves. Elle apparaît en mars et août.

(Risso, hist. nat. de l'Europe méridionale.)

*Nota.* La figure que nous donnons a été faite sur les lieux et d'après le vivant, par M. Laurillard, aide naturaliste de M. le baron Cuvier. Cette circonstance garantit son exactitude et lui donne une grande importance scientifique.

Guérin. Décembre 1830.

## HÉLICE. Helix. *Linné.*

### H. nubéculée. *H. nubeculata.* Deshayes.

*H. testâ orbiculatâ, discoideâ, lævigatâ, suprà convexiusculâ, albido-griseâ, maculis longitudinalibus nubeculatâ, infernè albidulâ, umbilicatâ; aperturâ basi sinuatâ.*

Long. 12 mill.; larg. 19 mill.

Coquille que nous ne trouvons ni décrite ni figurée dans aucun des ouvrages que nous avons consultés, et qui est probablement encore inédite; elle a un peu l'aspect de l'*helix scabra*, mais on l'en distingue avec la plus grande facilité. Elle est discoïde, assez épaisse, convexe des deux côtés. Sa spire est très obtuse, légèrement convexe, formée de cinq tours arrondis, dont la suture est simple et assez profonde. Les tours s'augmentent graduellement, et le dernier est proportionné à la largeur des précédents. Toute la coquille est lisse ou du moins n'offre que quelques traces irrégulières d'accroissement. En dessous, elle est convexe, percée au centre par un ombilic médiocre, sur le bord duquel s'avance et se renverse l'extrémité du bord gauche. L'ouverture est grande, un peu déprimée, plus large que haute, semi-lunaire, et un peu oblique à l'axe de la coquille. Son péristome, mince et un peu évasé en dehors, est légèrement obtus à la base; le bord gauche, vers son insertion, présente une légère sinuosité. Sur un fond blanc, grisâtre ou jaunâtre, on voit, vers les deux tiers supérieurs de la coquille, des taches longitudinales, nuageuses, ondulées, qui se fondent par leurs bords dans la couleur du fond; elles se

terminent cependant d'une manière fort nette à la partie inférieure, qui est tout-à-fait sans taches.

Nous ignorons d'où vient cette coquille, de laquelle nous n'avons jamais vu que deux individus, dont l'un de notre collection.

DESHAYES. Octobre 1838.

## HÉLICE. Helix. *Linné.*

### H. de Gaymard. *H. Gaymardi.* Deshayes.

*H. testâ orbiculato-convexâ, subglobulosâ, utroque latere concavâ, luteo-fuscâ; undiquè tenuè et regulariter granoso-punctatâ, aperturâ semilunari, subrotundatâ; labro albo; lutescente, reflexo.*

Long. 10 mill.; larg. 15 mill.

Cette coquille ressemble beaucoup en petit à l'*helix ungulina*, dont elle ne diffère pas du reste par la taille seulement. Les tours de spire sont involvés, rétrécis, le dernier, plus grand que tous les autres, est arrondi et légèrement déprimé à sa partie supérieure; la spire est à peine concave; elle se compose de cinq tours légèrement convexes, réunis par une suture simple; en-dessus la coquille est concave, la surface extérieure est marquée par un angle à peine indiqué; au centre se voit un ombilic arrondi et assez grand, sur le bord duquel vient s'appuyer l'extrémité gauche du bord de l'ouverture. L'ouverture est assez grande, semi-lunaire, arrondie, tendant à la forme triangulaire; le péristome est réfléchi et épaissi en un bourrelet arrondi, blanc à son insertion columellaire, d'un fauve pâle rosâtre dans le reste de son étendue. Toute la surface extérieure de cette coquille est colorée uniformément de roux-blanc, et elle est ornée de ponctuations granuleuses, serrées et très régulières.

Nous devons cette espèce à l'obligeance de messieurs Quoy et Gaymard, qui nous l'ont communiquée à leur retour du second voyage scientifique qu'ils ont si glorieusement achevé.

Deshayes. Novembre 1830.

## HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. de Pouzolz. *H. Pouzolzii.* prt. Payraudeau.

*H. testâ orbiculato-globosâ, fusco virente fasciis tribus subnigris, circumdatâ late umbilicatâ, striatâ apertura rotundato-semilunari; labro obtuso simplici albo, basi reflexo.*

*Hélice de Pouzolz, Payr. Cat. des ann.*, pag. 102, n° 220.

Long. 5 cent. et dem.; larg. 4 cent.

M. Pouzolz, amateur fort distingué, découvrit cette belle espèce en Corse, où il paraît qu'elle est très rare. M. Payraudeau, malgré ses recherches, ne la retrouva pas, et il ne fit que l'indiquer dans son Catalogue des annélides et des mollusques de Corse, en disant que M. de Ferussac se proposait de décrire cette coquille sous le nom de la personne qui l'avait découverte. Ayant eu de M. Pouzolz lui-même un individu de cette espèce, nous l'avons mis dans notre collection sous le nom de cet estimable amateur, avec l'intention de la lui dédier, si le premier nous avions occasion de la décrire. L'interruption du travail de M. de Ferussac nous l'offre aujourd'hui, et c'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de témoigner à M. Pouzolz notre gratitude des communications bienveillantes qu'il nous a faites dans l'intérêt de la conchyliologie. L'Hélice de Pouzolz est grande, arrondie, globuleuse, subdiscoïde, approchant un peu, pour la forme seulement, de l'*helix algira*, étant cependant plus globuleuse qu'elle. La spire arrondie et obtuse est formée de sept tours dont le dernier est

proportionné aux autres; ces tours sont arrondis et leur suture simple est assez profonde. Les deux premiers tours sont lisses, les suivants sont chargés de stries longitudinales fines et irrégulières qui résultent des accroissements. Outre ces stries on en remarque d'autres transverses sur la partie supérieure des deux derniers tours de spire; elles sont très fines, rapprochées et ne se voient bien qu'à la loupe; en-dessous ces stries transverses manquent tout-à-fait et les stries longitudinales ont aussi une tendance à disparaître; le centre est occupé par un grand ombilic sur lequel vient se renverser l'extrémité du bord gauche. L'ouverture est grande, oblique; le péristome est mince et rendu obtus par un petit filet blanc qui le borde; il se renverse seulement à la base et surtout au-dessus de l'ombilic. Cette coquille est d'une couleur sombre, d'un brun verdâtre; le dernier tour est orné de trois zones d'un brun presque noir, dont la supérieure et l'inférieure se fondent par leur bord externe avec la couleur du fond. Cette coquille rare a 45 millim. de diamètre: elle n'a encore été trouvée qu'en Corse.

Deshayes. Janvier 1831.

## ANCILLAIRE. Ancillaria. *Lam.*

### A. Volutelle. *A. Volutella.* Deshayes.

*A. testâ ovato-oblongâ, tenui nitidâ transversim longitudinaliterque striatâ, rufo-aurantiâ; spirâ brevissimâ; suturis callo rependo, tenuè opertis; aperturâ elongatâ basi latè emarginatâ; columellâ albâ.*

Long. 35 mill.; larg. 27 mill.

Coquille très rare, qui s'éloigne par le peu d'épaisseur de son test du plus grand nombre des ancillaires et qui se rapproche par sa forme des volutes connues vulgairement sous le nom de gondoles.

L'ancillaire volutelle est ovale, oblongue, subtronquée supérieurement; le dernier tour est tellement ample qu'il constitue à lui seul presque toute la coquille. La spire est très courte, formée de quatre à cinq tours subcanaliculés et en rampe; leur suture est cachée par une callosité peu épaisse qui s'étale sur elle. La surface extérieure est d'une belle couleur fauve-orangée, elle est luisante; on y aperçoit des stries obscures, transverses, onduleuses, coupées par d'autres longitudinales qui indiquent les accroissements; l'ouverture est alongée; le bord droit est très mince et tranchant, séparé à sa partie supérieure de l'avant-dernier tour par une petite échancrure. L'échancrure de la base est très vaste et un peu oblique; elle est entourée en dehors par une bande oblique qu'un sillon assez profond sépare du reste; cette bande est d'une nuance plus foncée; la columelle est mince et d'un beau blanc, à la base elle est lisse.

Cette jolie coquille, qui vient à ce qu'il paraît des mers de l'Inde, forme un type bien particulier dans le genre ancillaire. M. Michelin en possède une jolie variété dont la surface extérieure est d'un jaune orangé très foncé.

DESHAYES. Janvier 1831.

SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby*.

S. de Gascogne. *L. Vasconiensis*. Michelin.

*S. testâ ovatâ, convexâ, obtusâ; radiis distantibus, grossis, rotundatis; siphoni latissimo; impressionibus profundè fimbriatis; margini largè undato.*

Long. 43 mill.; larg. 35 mill.; haut. 18 mill.

Cette coquille provient, ainsi que celle déjà décrite sous le nom de *S. bisiphites*, des faluns de Dax. Son aspect extérieur la rapproche des patelles; mais elle présente intérieurement les caractères des siphonaires mieux que beaucoup d'espèces récentes. Les impressions musculaires sont profondes et offrent vers l'intérieur de la coquille l'aspect d'une frange. Des rayons irréguliers, distants, arrondis et assez espacés, descendent du sommet de la coquille vers le bord qui à l'intérieur paraît onduleux.

Mon cabinet.

H. Michelin. Décembre 1830.

## SIPHONAIRE. Siphonaria. Sowerby.

### S. de Gascogne. L. Vasconiensis. Michelin.

*S. testa ovata, convexa, obtusa; radiis distantibus, grossis, rotundatis; siphoni latissimo; impressionibus profundè fimbriatis; margini largè undato.*

Long. 45 mill.; larg. 35 mill.; haut. 18 mill.

Cette coquille provient, ainsi que celle déjà décrite sous le nom de *S. bisiphites*, des faluns de Dax. Son aspect extérieur la rapproche des patelles; mais elle présente intérieurement les caractères des siphonaires mieux que beaucoup d'espèces récentes. Les impressions musculaires sont profondes et offrent vers l'intérieur de la coquille l'aspect d'une frange. Des rayons irréguliers, distants, arrondis et assez espacés, descendent du sommet de la coquille vers le bord qui à l'intérieur paraît onduleux.

Mon cabinet.

H. Michelin. Décembre 1830.

## FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

### F. inconstant. *F. inconstans.* Michelin.

*F. testâ fusiformi, elongatâ, angustâ, acutâ, crassâ, anfractibus convexis, medio substriatis, caudâ spirâ vix æquali, ultimi anfractûs pars inferior caudaque largiter sulcata : labro attenuato, intùs plicato.*

Long. 10 centim.; larg. 3 cent.

Cette coquille vient des falunières de Salles près Bordeaux. Elle est alongée, étroite, épaisse, et sa spire qui est aiguë se compose d'environ huit tours, dont les cinq premiers sont tuberculeux et transversalement striés; vers le milieu du cinquième tour les tubercules à stries disparaissent et la coquille devient presque lisse dans la partie supérieure des tours. Le bas ainsi que la queue sont largement striés. Le canal de la base est un peu plus court que la spire; il est bordé dans sa longueur par le bord gauche; le bord droit, qui se termine en s'amincissant, est sillonné à l'intérieur.

Michelin. Mai 1831.

## SCALAIRE. SCALARIA. *Lamarck.*

### S. TÉRÉBRALE. *S. terebralis.* Michelin.

*S. testâ turrito-elongatâ, subulatâ, imperforatâ, irregulariter et longitudinaliter costatâ et varicosâ; costis minimis, frequentibus; varicibus raris; rotundatis; anfractibus contiguis; ultimo anfractu basi costâ transversâ instructo; suturâ paululùm profundâ.*

Long. 20 mill.; diam. du dernier tour 5 mill.

Cette coquille a été trouvée par M. Mathieu, naturaliste, dans les riches falunières de Salles, près de Bordeaux. Elle est alongée, subulée et imperforée à tours contigus; irrégulièrement chargée de côtes et de varices. Les varices sont très rares, et la place de la suture du dernier tour est indiquée par un petit pli, qui n'empêche pas les côtes et les varices de se prolonger jusqu'à la columelle. Elle a beaucoup d'analogie avec une espèce qui se trouve dans la Méditerranée, et qui a été décrite, par M. Michaud, sous le nom de *scalaria tenuicostata.* (Bulletin de la soc. Lin. de Bordeaux. 1829.)

Mon cabinet.

H. MICHELIN. Mai 1831.

## MITRE. Mitra. *Lamarck.*

### M. de Péron. *M. Peronii.* Lamarck.

*M. testâ ovato conicâ, transversè sulcatâ, aurantiâ, vel fuscâ; anfractibus fasciâ albidâ cinctis, columellâ quadriplicatâ.*

(Var. b). *Testâ breviore.*

*Lamk. Anim. sans vert.* tom 7, pag. 322, n. 71.
*Mitra Peronii. Ann.* ibid. n. 71.

Long. 20 à 22 mill.

Petite coquille fort remarquable, en ce qu'elle conduit aux colombelles par l'épaississement de son bord droit; elle est ovalaire, assez courte, ayant la spire formée de six à sept tours aplatis, conjoints, et finement striés en travers; les stries sont superficielles, distantes, très peu profondes, tantôt simples, tantôt très finement ponctuées. Le dernier tour est plus grand que tous les autres; il est convexe, atténué à la base, où les stries se changent progressivement en rides. L'ouverture est alongée, fort étroite et rétrécie d'une manière remarquable à sa partie supérieure, par un renflement assez considérable du bord droit. Ce bord est obtus dans une partie de son étendue; il est mince et crénelé à la base; il est blanc à l'intérieur ainsi que la columelle; celle-ci est épaissie dans son milieu, et elle présente quatre plis presque transverses et inégaux. A l'extérieur cette coquille est partout d'un brun orangé; le dernier tour, à sa partie supérieure, est orné d'une ligne blanche très étroite et très nette, laquelle se continue à la base des tours qui précèdent, la

suture se faisant immédiatement au dessous d'elle.

Cette Mitre curieuse a été rapportée, pour la première fois, par Péron, de son voyage aux terres australes.

DESHAYES. Avril 1831.

## MITRE. Mitra. *Lamarck.*

### M. semifasciée. *M. semifasciata.* Lamarck.

*M. testâ elongatâ, subturriculatâ, longitudinaliter costatâ; costis crebris simplicibus, superne leviter inflexis, crassioribus, interstitiis lævigatis tranversè striatisve spirâ albâ, ultimo anfractu fusco et fasciato, columellâ albâ subquadriplicatâ. Nob.*

*Lam. anim.*, s. vert. tom. VII, p. 319, n. 60.

Long. 25 mill.

Les individus de cette espèce qui sont dans la collection de Lamarck sont beaucoup plus petits que celui que nous avons fait figurer; ils sont aussi d'une coloration moins parfaite. La Mitre semi-fasciée n'avait point encore été figurée; elle est alongée, subturriculée, ayant le dernier tour plus court que le reste de la spire; celle-ci est formée de onze à douze tours, légèrement convexes, courts, à suture un peu profonde et onduleuse. La base du dernier tour est fortement échancrée et un peu relevée vers le dos; des côtes nombreuses et régulières, un peu infléchies à leur partie supérieure, sont placées sur les tours de spire à des intervalles réguliers; les interstices dans la plupart des individus sont lisses dans le jeune âge, et dans une variété ils sont striés en travers. L'ouverture est assez étroite, courbe, fauve brun dans presque toutes ses parties; la columelle est blanche, et elle porte trois plis, quelquefois il y en a un quatrième rudimentaire. La spire de cette espèce est blanche, la base des tours est

suivie par une fine ligne brune ; le dernier tour est orné d'une large fascie d'un brun fauve, au dessus et au dessous de laquelle se montrent quelques lignes d'un brun plus foncé.

Cette jolie espèce vient des mers de l'Inde.

DESHAYES. Mai 1831.

## MÉLANIE. Mélania. *Lamarck*.

### M. helvétique. *M. helvetica*. Michelin.

*M. testâ minimâ, albidâ, elongato turritâ, basi lævi, anfractibus convexis, vix striatis, in medio angulatis et carinatis; ultimo anfractu bicarinato; aperturâ ovatâ, angulosâ; columellâ retrorsâ.*

Long. 3 mill.; larg. 1 mill.

On doit la connaissance de cette jolie coquille, dont le genre n'avait pas encore été trouvé en Europe, à M. Lasserre, entomologiste distingué de Genève. Elle a été trouvée, par lui, sur les bords du lac Léman. Sa forme, qui s'éloigne des espèces d'Afrique et d'Asie, se rapproche davantage de quelques unes de celles envoyées de l'Amérique septentrionale. L'individu figuré est presque blanc, sans doute parce qu'il a perdu son épiderme. Les tours au nombre de 7 à 8, sont anguleux. Le milieu des supérieurs est garni d'un bourrelet formant carène. Le dernier tour en porte deux. L'ouverture est ovale et anguleuse sur les bords. L'intérieur paraît devoir se renverser. On ne connaît pas encore l'opercule.

Localité. Suisse, lac de Genève.

Cabinet du Muséum.

H. Michelin. Juin 1831.

## MITRE. Mitra. *Lamarck.*

### M. de michelin. M. michelinii, Guérin.

*M. testâ ovato-conicâ, transversè et profundè sulcatâ, aurantiâ; anfractibus fasciâ latâ albidâ cinctis; columellâ quinque plicatâ.*

Long. 29 mill.; larg. 12 mill.

Cette description et le dessin qui l'accompagne sont faits sur l'individu même de la collection de Lamarck; ce naturaliste l'avait confondue avec sa mitre de Péron, mais M. Deshayes l'en a fort bien distinguée (*Encycl. méth. Art. Mitre.* t. 2. p. 464). Voici ce qu'il en dit : « Dans la collection de La-« marck, avec plusieurs individus de l'espèce que « nous venons de décrire (*mitra Peronii*), il s'en « trouve un autre qui a avec eux beaucoup de res-« semblance, mais qui cependant, par ses caractères, « devra constituer une très forte variété, peut-être « même une espèce distincte de celle avec laquelle « Lamarck l'avait confondue. »

La mitre de Michelin diffère effectivement d'une manière notable de celle avec laquelle elle était confondue; sa forme est plus alongée, ses tours sont profondément et largement sillonnés en travers au lieu d'être finement striés. La bande blanche qui orne les tours est très large tandis qu'elle est étroite dans la mitre de Péron; sa columelle présente cinq plis tandis qu'il n'y en a que quatre dans l'autre; enfin son bord droit n'offre pas le renflement interne qui retrécit vers le haut l'ouverture de la mitre de Péron.

Nous avons dédié cette espèce à notre savant con-

frère M. Michelin, conchyliologiste qui a enrichi la science de beaucoup d'espèces nouvelles publiées dans notre magasin.

Habite les mers de la nouvelle Hollande : unique dans la collection du prince Masséna.

Guérin. Mai 1831.

ACASTE. Acasta. *Leach. Cuv. R. A.* t. 3.

A. TUBULEUSE. *A. tubulosa.* Deshayes.

*A. testâ elongatâ, tubulosâ, parte superiore roseâ; valvis transversè striatis; valvâ baseos profundissimâ longitudinaliter lœvè striatâ; margine integrâ.*

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec *l'acasta sulcata* de Lamarck (figurée au n° 24 de ce magasin) quoiqu'elle en soit parfaitement distincte; elle est beaucoup plus tubuleuse; les pièces sont alongées, striées longitudinalement à l'intérieur et transversalement à l'extérieur; leur sommet est lisse et teinté de rose briqueté. Les stries extérieures sont très fines, assez régulières, et plus apparentes à la base des pièces qu'au sommet. La valve de la base est beaucoup plus profonde que dans l'autre espèce; elle est toute blanche, mince, cassante, striée légèrement en longueur. Le bord est entier et sans crénelures.

Les grands individus de cette espèce ont pu avoir vingt millimètres de longueur. La moitié de cette dimension étant occupée par la valve de la base, à l'endroit le plus large de la coquille, qui est celui de la suture des pièces supérieures et de la base, on trouve six millimètres de diamètre.

On doit cette espèce aux naturalistes de l'expédition du capitaine Freycinet; elle est dans la collection du Muséum sans indication de l'habitat.

Deshayes. Octobre 1830.

## SCALAIRE. Scalaria. *Lamarck.*

### S. australe. *S. australis.* Lamarck.

*Sc. testâ turritâ, gracili, apice obtusâ, albâ; costis lævibus rectissimis, infra ultimum anfractus supra carinam impositis; suturis vix excavatis.*

Habite les mers de la Nouvelle Hollande. *M. Macleay.* Mon cabinet. Elle est imperforée, glabre, sans taches, et n'a qu'un pouce de longueur (*Lam. an. s. vert.* t. 6. 2e. part. p. 228. n. 6.)

Long. 28 mill.

Nous devons la communication de cette espèce rare à la complaisance de M. le prince Masséna, qui a bien voulu nous permettre de dessiner les espèces décrites par Lamarck et non encore figurées. Possesseur de la plus riche collection de mollusques qui existe en Europe, et ayant acquis celle de Lamarck, type de l'ouvrage de ce grand naturaliste, M. le duc de Rivoli rend le plus grand service à la science en permettant aux conchyliologistes de consulter cette collection pour lever leurs doutes sur quelques espèces qui n'ont pas été figurées et que Lamarck ne fait connaître que par une description très courte laissant quelquefois à desirer. Nous avons été engagé par beaucoup de conchyliologistes à donner la figure des *individus mêmes*, sur lesquels ces descriptions ont été faites, et nous profiterons de l'occasion unique, qui nous est offerte par le zèle éclairé pour la science du possesseur de la collection de Lamarck. Qu'il nous soit permis de lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

Guérin. Avril 1831.

1

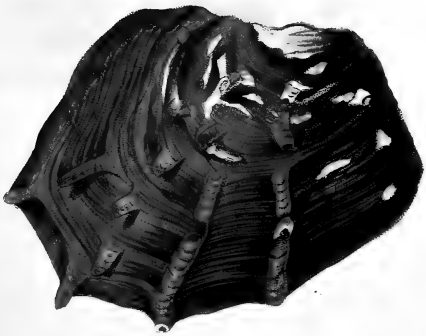

2

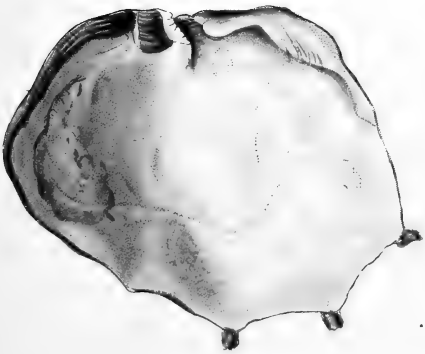

Etheria *Carteronii*. *H. Michelin*.

1

2

Pyramidella *ventricosa*. *Guérin*.

1

2

Achatina *oleacea*, *Férussac*.

1

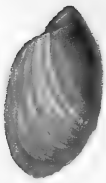

2

Succinea *rubescens. Deshayes.*

1

2

3

Siphonaria *bisiphites*. *H. Michelin*.

1

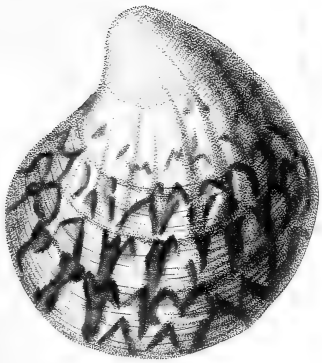

2

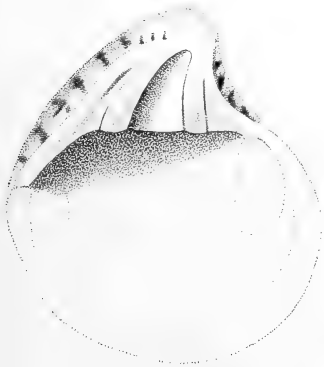

Venericardia *flammea* . *H. Michelin* .

2

1

3

Ovula *punctata*. *Duclos*.

Astarte *cordiformis*. Deshayes.

1

2

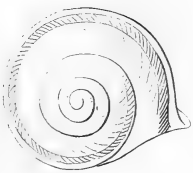

3

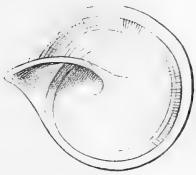

Carocolla *grata*. *Michelin*.

1

2

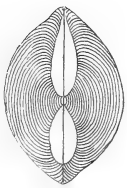

3

Astarte *striatula*, Deshayes.

2

1

3

Auricula *angiostoma* , *Deshayes* .

1

2

Terebratula *bivulnerata*. *Michelin*.

1

2

Melania *inquinata*. *Defrance*.

Auricula *labrella*, *Deshayes*.

1

2

Clausilia *maxima*, *Grateloup*.

1

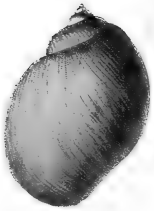

2

Lymnœa *Lessonii*, *Deshayes*.

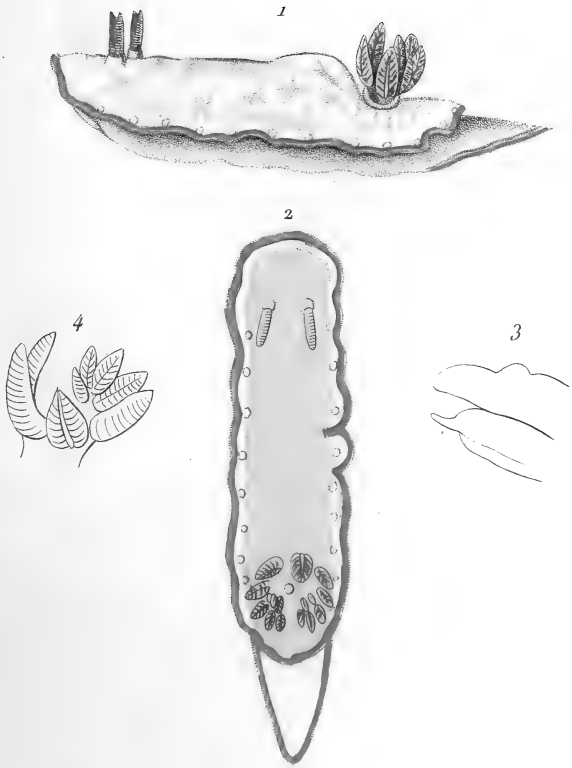


Doris *purpurea*. *Lauvillard*.

*Lauvillard, ad nat. viv. pinx.*

Pleurobranchus *aurantiacus*. *Risso*.

*Laurillard, ad nat. vio. pinx.*

1

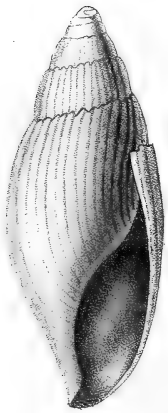

2

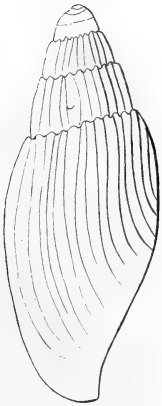

Achatina *Marminii* . *Deshayes* .

*Deshayes pinx.*

1

2

Conus *Orbignii*, *Audouin*.

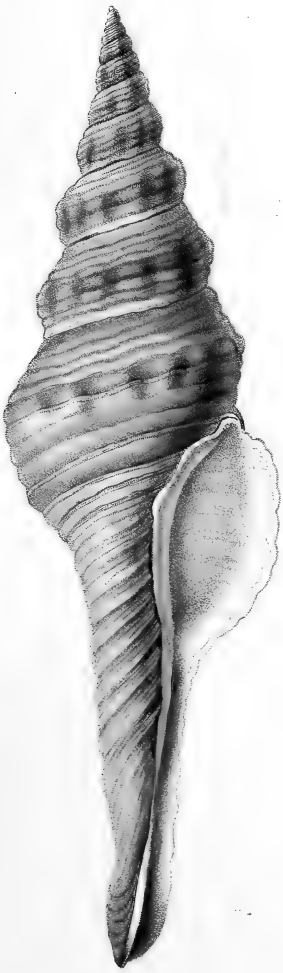

Fusus *laticosta*, Deshayes.

1

2

Lymnæus *rubiginosus*, *Michelin*.

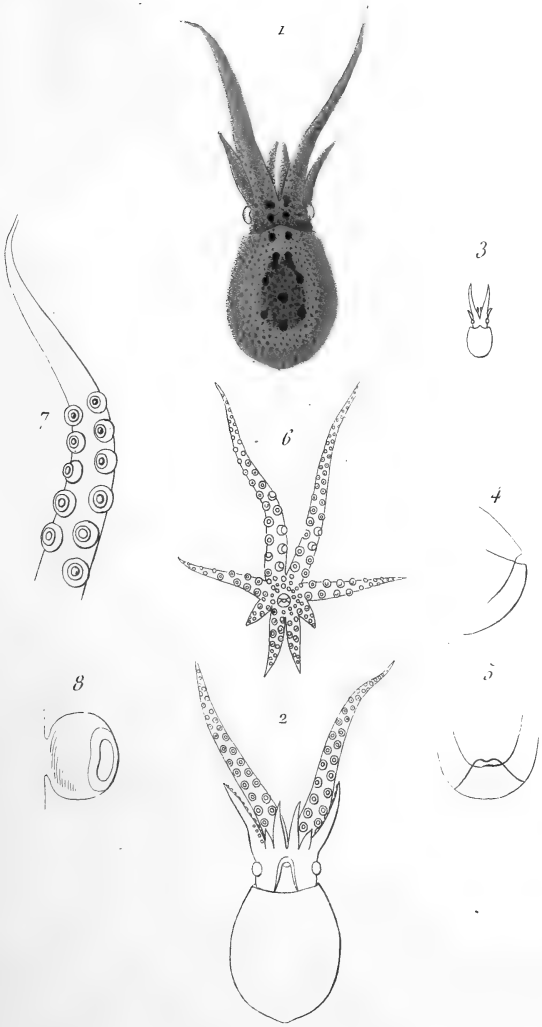


**Octopus** *microstoma*. *Reynaud*.

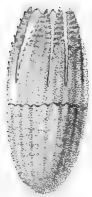

Acasta *sulcata* , *Lamarck* .

*Deshayes pinx* .

Bulimus *planidens*. *Michelin*.

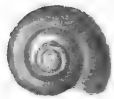

Helix *vitrinoides* . *Deshayes* .

Doris *Villafranca*. *Risso*.

*Laurillard pinx.t*

Helix *nubeculata* , *Deshayes* .

1

2

3

4

Helix *Gaymardii*. *Deshayes*.

1

2

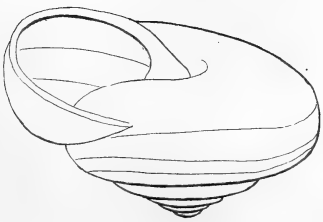

3

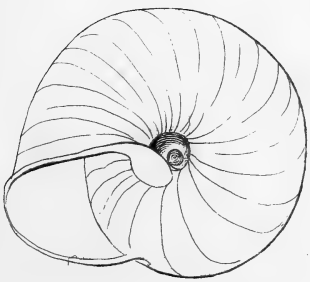

Helix *Pouzolzi*. *Deshayes*.

Ancillaria *volutella*. *Deshayes*.

Siphonaria *vasconiensis* Michelin.

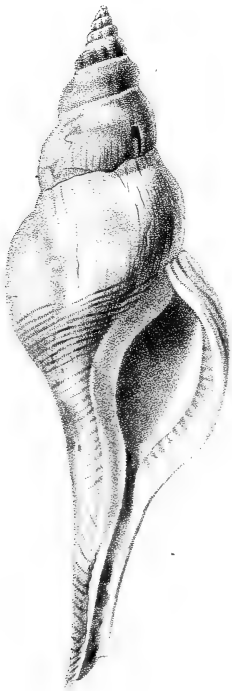

Fusus *Inconstans*. *Michelin*.

Scalaria *Terebralis*. *Michelin*.

Mitra *Peronii*. *Lamarck*.

Mitra *Semifasciata*. *Lamarck*..

Melania *Helvetica*. *Michelin*.

Mitra *Michelinii*. *Guérin*.

Acasta *Tubulosa*. *Deshayes*.

Scalaria *Australis*. *Lamarck*.

# MAGASIN

DE

# ZOOLOGIE.

Première Année.

SECONDE PARTIE.

CLASSE IX; INSECTES.

*Planches* 1 *à* 40.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 47.

1831.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
RUE SAINT-JACQUES, N. 38.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES D'INSECTES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).


2e Ordre. — Coléoptères.

Buprestis Percheronii. *Guérin*..... Pl. 10
Cassida tricolor. *Guérin*..... 31
* Cladophorus lateralis. *Guérin*..... 11
Cordistes 4-maculatus. *Gory*..... 4
Doryphora 21-punctata. *Chevrolat*..... 13
— Dejeanii. *Guérin*..... 14
* Enicotarsus viridipennis. *Laporte*..... 55
* Eurydera armata. *Laporte*..... 56
Hyboma rubripennis. *Gory*..... 37
Lampyris madagascariensis. *Guérin*..... 22
* Lobœderus monilicornis. *Guérin*..... 9
* Microrhipis Dumerilii. *Guérin*..... 1
Oxicheila distigma. *Gory*..... 17
Pamborus Guerinii. *Gory*..... 26
Pelecium refulgens. *Guérin*..... 25
Phaleria ephippiger. *Guérin*..... 2
Scarites Pyracmon (Monstruosité)..... 40
Therates javanica. *Gory*..... 39
Trogossita splendida. *Gory*..... 38
Zuphium fuscum. *Gory*..... 25

3e Ordre. — Orthoptères.

Ephippiger macrogaster. *Lefebvre*..... 5

4e Ordre. — Hyménoptères.

* Macromeris splendida. *Le Peletier de Saint-Fargeau*..... 29


(1) Les genres nouveaux sont marqués d'un astérique.

* — violacea. *Le Peletier de Saint-Fargeau*..... 30
Mutilla senegalensis. *Guérin*..... 6
Pimpla atrata. *Guérin*..... 28
Sphex Latreillii. *Le Peletier de Saint-Fargeau*..... 33
— Thunbergii. *Le Peletier de Saint-Fargeau*..... 34

5e Ordre. — NÉVROPTÈRES.

Agrio fulgipennis. *Guérin*..... 15

6e Ordre. — HÉMIPTÈRES.

Anisoscelis latifolia. *Serville*..... 18
Halys spinosula. *Lefebvre*..... 21
— Hellenica. *Lefebvre*..... 24
Nematopus elegans. *Serville*..... 27
Pentatoma ægyptiaca. *Lefebvre*..... 20
Tingis dilatata. *Guérin*..... 8

7e Ordre. — LÉPIDOPTÈRES.

Fidonia Duponchelaria. *Lefebvre*..... 32
* Gynautocera papilionaria. *Guérin*..... 12
Polyomnatus ottomanus. *Latreille*..... 19
Satyrus antelea. *Hubner*..... 3

8e Ordre. — DIPTÈRES.

Achias oculatus. *Fabricius*..... 7
Toxophora Carcelii. *Guérin*..... 16

FIN DE LA TABLE.

## MICRORHIPIS. Microrhipis. *Guérin.*

Famille des Serricornes, tribu des *Cébrionites*. Latreille. *Règne animal.*

Caractères génériques. — Antennes de onze articles; les deux premiers grands, les neuf autres prolongés à leur partie interne et formant l'éventail. Labre très étroit, échancré en avant. Mandibules fortes, terminées en pointe. Mâchoires terminées par un seul lobe aigu, membraneux et très velu à l'intérieur. Palpes maxillaires grands, de quatre articles, dont le dernier aussi grand que les trois premiers, fusiforme ou renflé au milieu. Lèvre inférieure arrondie; languette plus étroite, terminée par des soies raides; palpes labiaux aussi grands que les maxillaires, de trois articles dont le dernier fusiforme ou renflé au milieu. Tarses de cinq articles, les quatre premiers munis, en dessous, de deux lobes membraneux et avancés, le dernier long et ayant, entre les crochets, un petit appendice soyeux.

### M. de Duméril. *M. Dumerilii.* Guérin.

*M. oblongus, totus nigro-cœrulescens; thorace subquadrato, medio lineâ impressâ longitudinali; elytris punctatis, singulo lineis tribus elevatis; pedibus villosis.*

Long. 14 mil.; larg. 4 mill.

Cet insecte est d'un noir un peu bleuâtre, surtout en dessus; la tête est de grandeur moyenne, lisse, avec les yeux arrondis et proéminents. Les antennes sont deux fois plus longues que la tête; le corcelet est un peu plus large que long, un peu plus étroit en avant; il a une impression longitudinale au milieu et toute sa surface est très finement ponctuée. L'écusson est rond et lisse; les élytres sont alongées, criblées de gros points enfoncés; elles ont chacune trois lignes principales élevées et lisses; les jambes et tarses sont couverts de très petits poils grisâtres.

Cet insecte a été trouvé au cap de Bonne-Espérance

par feu M. Delalande. Il fait partie de la belle collection du muséum, au jardin du Roi.

Guérin. Mai 1830.

PHALÉRIE. Phaleria. *Latr. R. A.* t. V, p. 29.

P. porte-selle. P. ephippiger. Guérin.

*P. Oblonga, antennis oculisque et basi elytrorum nigris : thorace punctato; elytris striato-punctatis.*

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

Son corps est de forme parallélipipède, aplati et arrondi postérieurement; sa tête est rouge avec les yeux et les antennes noirs; le corselet est transverse, luisant, d'un rouge brique vif; vu à la loupe, il est couvert de petits points enfoncés placés sans ordre; l'écusson est petit, arrondi et rouge; les élytres sont étroites, alongées, presque planes, et arrondies à leur extrémité; elles sont sillonnées longitudinalement par onze ou douze stries profondes et ponctuées, et les côtes élevées sont très lisses et luisantes. Ces élytres ont leur moitié antérieure d'un beau noir luisant, et le reste de leur surface d'un rouge semblable à celui du corcelet. Les pattes et le dessous du corps sont entièrement du même rouge.

Cette jolie espèce se trouve à Cayenne : elle nous a été communiquée par M. Alph. Chabannes.

Guérin. Mai 1830.

SATYRE. Satyrus. *Latr. R. A.* t. V, p. 383.

S. anthelea. S. anthelea. Hubner.

*Fœmina, alis dentatis, suprà fuscis, fasciâ communi rufescente-flavâ : anticarum utrinque maculis duabus rotundatis nigris albo pupillatis, posticarum parvulo unico; subtùs anticis, flavis fasciâ marginali grisescente; posticis paululùm albidis atomis grisescentibus numerosis.*

Envergure, 60 mill.

*En dessus.* Les ailes supérieures et inférieures, brunes · une large bande fauve très irrégulière, descendant du bord supérieur au bord inférieur, en occupe presque la totalité, et aux inférieures s'éteint vers le milieu de l'aile. Aux supérieures, deux gros yeux noirs, pupillés de blanc, l'un vers le sommet de l'aile, l'autre au dessus de la deuxième nervure à partir du bas de l'aile; entre eux deux, parfois, deux autres fort petits, également pupillés de blanc et séparés par une nervure fortement sentie; frange des deux côtés brune entrecoupée de blanc, depuis le sommet jusqu'à la hauteur du deuxième œil, et de gris jusqu'au bas : aux inférieures, à l'endroit où s'arrête la bande fauve, vers son bord externe, un œil anal, petit, noir, pupillé de blanc; frange des deux côtés brune, terminée de blanc et fortement dentée; la côte supérieure cendrée, surtout à son sommet.

*En dessous.* Supérieures d'un fauve bien plus pâle, brun tiqueté de blanc; leur bord marginal nettement coupé par un trait en zigzag qui répète le bord externe de la bande fauve du dessus. Les yeux apparents comme en dessus, mais le supérieur plus vivement pupillé de blanc; la côte supérieure nettement tiquetée

de brun et de blanc; une tache virgulaire de cette dernière couleur en descend presque jusque sur l'œil. Une bande noirâtre part de leur origine, au dessous de la nervure médiaire, longe le bord inférieur, et s'arrête à son milieu où elle est plus vivement sentie. Inférieures, d'un gris cendré semé d'atômes bruns; l'œil anal paraît, mais infiniment plus petit.

Corps en dessus, soyeux, de la couleur du fond des ailes; abdomen à quelques reflets rosés. Antennes brunes, massue brune et terminée de blanc en dessus; en dessous, mi-brunes, mi-blanches longitudinalement.

Mœurs, habitat. Vol lourd et bas. Je l'ai prise sur les côteaux arides qui précèdent les villages de Boudja et de Yakakeuï, près Smyrne, Turquie d'Asie, à la mi-juin 1829, moment de l'accouplement.

*Nota.* Jusqu'à présent la femelle de ce satyre était entièrement inconnue ou peut-être confondue avec celle du satyre-Bryce, *God. Hub.*, avec laquelle elle a quelque ressemblance, ce qui aura pu donner lieu à l'erreur commise en faisant une seconde espèce de ce satyre, sous le nom de Cordula des auteurs.

Al. Lefebvre. Mai 1830.

CORDISTE. Cordistes. *Latr. R. A.* t. IV, p. 375.

C. A QUATRE TACHES. *C. quadri-maculatus.* Gory.

Long. 21 mill.; larg. 5 mill.

*C. corpus luteus, elytris nigris, striatis, luteo bi-maculatis.*

Tête grosse, trapézoïdale, avancée antérieurement, se rétrécissant postérieurement, et tenant au corcelet par un col qui n'est guère plus gros que la moitié de la tête entre les yeux; palpes et mandibules d'un jaune ferrugineux; l'extrémité des mandibules noire; yeux assez saillants; antennes presque de la longueur de tout l'insecte, premier article plus long que les autres; corcelet plus long que la tête, moins large qu'elle, légèrement échancré antérieurement pour recevoir le col, coupé presque carrément postérieurement, bombé dans son milieu, relevé sur les côtés, une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu; tête et corcelet lisses, écusson triangulaire; élytres plus larges que le corcelet, en parallélogramme alongé, tronquées obliquement à leur extrémité, striées assez fortement; pattes assez longues, tarses larges, garnis de duvet en dessous : tête, antennes, corcelet, écusson, et parties inférieures du corps, d'un jaune ferrugineux, élytres noires; sur chaque côté de la tête une tache noire partant des yeux, allant jusqu'au corcelet; corcelet ayant son disque noir; sur chaque élytre deux taches ferrugineuses l'une au milieu et l'autre à l'extrémité; de plus chaque élytre est bordée extérieurement d'une ligne ferrugineuse.

Ce bel insecte m'a été envoyé de Cayenne.

Gory. Mai 1830.

EPHIPPIGÈRE. Ephippiger. *Lat. R. A.* t. V, p. 184.

E. a gros ventre. E. macrogaster. Lefebvre.

*E. mas et fœmina, caput ovatum, luteum; fronte labroque nigro; thorax virescens, elongatus, cubiciformis, margine laterali superiori flexuoso acuto. Abdomen immane, botuliforme, nigrum, sœpius suprà duabus fasciis longitudinalibus luteolis. Crura, brachiis femoribusque nigro punctatis.*

Long. 68 à 70 mill.; larg. au corcelet 14 mill.

*Tête* ovoïde, jaune paille, avec le front bombé et noir jusqu'à la naissance des antennes; yeux noirs finement cerclés de jaune; antennes sétacées, atteignant le milieu de l'abdomen, noires; chaperon noir à bande transverse jaune chargée de deux points noirs; labre noir avec une tache jaune à sa partie supérieure; palpes jaunes, tachés de brun aux articulations, mâchoires jaunes.

*Thorax* large, d'un jaune ondé de vert, de forme cubique alongée, à bords latéraux supérieurs anguleux et flexueux; ses faces latérales et son dessus enfoncés antérieurement et fortement imprimés de points et de lignes noires.

*Abdomen* énorme, presque cylindrique; entièrement d'un noir luisant en dessus, avec les flancs verdâtres. Dans plusieurs individus il présente supérieurement deux lignes d'un vert jaunâtre, plus larges à leur origine; c'est un de ces individus qui a été figuré par Stoll (représ. des sauterelles, etc.; pl. XI, fig. 44); chez d'autres, que l'on peut considérer comme des variétés, ces lignes manquent à partir du troisième segment de l'abdomen (voyez la fig. que nous donnons);

bord postérieur des segments plissé en dessus; plaque anale du mâle d'un jaune verdâtre, large, très convexe inférieurement, carénée sur ses côtés, qui sont très arrondis, et terminée postérieurement par deux petites pointes arrondies : celle de la femelle également convexe, mais petite, de forme hexagonale, trapézoïde, ayant les bords postérieurs fortement échancrés, et les latéraux très profondément imprimés d'un enfoncement extérieurement courbe, qui, au premier coup d'œil, le ferait prendre pour une échancrure; son extrémité est ornée de deux petites pointes aiguës. Oviducte des femelles de onze millimètres de longueur, large à sa base, courbé en haut, jaune; son extrémité terminée par quatre pointes et sa tranche inférieure dentelée.

*Pattes* d'un jaune paille, les jambes armées d'épines brunes, les cuisses et les hanches tiquetées de gros points noirs; tarses d'un jaune roussâtre; sternum jaunâtre, armé à la naissance et entre les premières pattes de deux fortes épines en forme de fourche.

Lorsqu'on saisit cet insecte, il laisse échapper des bords postérieurs du corcelet une liqueur épaisse, d'un jaune gomme-gutte, abondante, d'odeur fétide et légèrement âcre. Il se tient ordinairement caché dans la journée ou ne se rencontre qu'à terre, errant et n'exécutant que de très petits sauts; mais le soir il grimpe sur les arbustes les plus bas et fait entendre un stridulus semblable à celui d'une crécelle et interrompu; si on le pose à terre, il s'empresse de remonter dans les branchages et s'y blottit assez bien. Cet insecte est commun aux environs de Smyrne (Asie mineure), principalement au sud de Boudja, où je l'ai pris en juin 1829.

Al. Lefebvre. Mai 1830.

MUTILLE. Mutilla. *Lin. Latr. R. A.* t. V, p. 315.

M. du Sénégal. *M. senegalensis.* Guérin.

*M. rubra, punctata; mesothorax, metathorax, abdominis anterius segmentum, priorque pars segmentis nigro-colore : alis nigro cæruleis, pedibus nigris.*

Long. 22 mill.; envergure 33 mill.

Sa tête est transverse, ponctuée et d'une couleur rouge brique; les yeux sont assez saillants, gris; les antennes, et les parties de la bouche d'un noir terne; le corcelet est oblong, couvert de gros points enfoncés et garni de poils raides; le prothorax est rouge, terminé en arrière par une pointe relevée et assez aiguë; le mésothorax et le métathorax sont noirs; les ailes sont grandes, d'un bleu noir foncé, avec des reflets rougeâtres; les pattes sont velues, noires; l'abdomen est velu, composé de ses anneaux; le premier est très petit, noir; le second est le plus grand de tous, il est noir, avec une bande transverse rouge au milieu; les autres segments vont en diminuant, de largeur, il sont tous rouges.

Cette mutille ressemble à celle que M. Latreille a décrite dans l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *nigripennis;* mais celle-ci à le corcelet entièrement noir et son abdomen diffère beaucoup de celui de la nôtre.

On trouve cette espèce au Sénégal; elle nous a été communiquée par M. Buquet.

Guérin. Mai 1830.

ACHIAS. Achias. *Fabricius. Latr. R. A.* t. V, p. 517.

A. oculé. A. oculatus. Fabricius.

*Habitat in insulâ Java, mus. Dom. Bosc.*
*Animalculum singulare, staturâ muscæ majoris.*

Os vix prominens, apertura magna, oblonga proboscide haustello palpisque; proboscis magna, exsirta; stipite corneo, cylindrico, dorso canaliculato, capitulo globoso, inani; haustellum..... Palpi duo porrecti, longitudine proboscilis, nudi, filiformes, ad basin proboscidis inserti; antennæ breves, distantes, incumbentes, triarticulatæ : articulo primo secundoque brevibus, tertio elongato, cylindrico, parum depresso, obtuso, seta brevissima baseos armato, utrinque frontis insertæ; oculi porrecti, utrinque pedunculo crasso, cylindrico, capite longiori insidientes; thorax planus, obscurus, scutello rotundato, subemarginato. Abdomen cupreum, nitidum, basi parum pallescens; alæ abdomine longiores, albæ : costa baseos obscura; pedes nigri; femoribus testaceis. Fabricius. *Syst. anth.*

Ce diptère, unique en Europe, fait actuellement partie de la collection du muséum; il n'avait jamais été figuré : nous devons sa communication à la complaisance de M. Latreille, professeur-administrateur de cet établissement, qui ne laisse échapper aucune occasion d'être utile à l'entomologie.

Guérin. Mai 1830.

TINGIS. Tingis. *Fab., Lat. R. A.* t. V, p. 201.

T. DILATÉE. *T. dilatata.* Guérin.

*T. Castanea; capite bispinoso; thorax tricarinatus utrinque dilatatus; elytris dilatatis, reticulatis, translucidis, castaneo-maculatis; pedibus antennisque fuscis.*

Long. 7 mill. et dem.; larg. 6 mill.

Le corps est très aplati; la tête est petite, d'un brun marron, presque carrée, armée en avant des yeux de deux épines dirigées en avant; les antennes sont presque aussi longues que le corps, de quatre articles; le premier et le second sont courts, le troisième, quatre fois plus long que les deux premiers et grêle, et le dernier, ayant la moitié de la longueur du troisième, est plus épais au bout; le corcelet est à peu près aussi large que long, d'un brun marron, prolongé postérieurement en pointe: on voit sur son dos trois carènes élevées et longitudinales, ses bords latéraux présentent deux lobes réticulés transparents à leur base, et bruns à l'extrémité; ces lobes sont dirigés en avant; leurs contours sont anguleux et ils laissent antérieurement entre eux une profonde échancrure dans laquelle est insérée la tête. Les élytres sont d'un brun pâle dans la partie qui porte sur l'abdomen; elles sont très dilatées sur les côtés, réticulées avec leur bord antérieur transparent et une tache brune qui traverse la dilatation vers le tiers antérieur, forme une dent plus bas, et finit vers l'extrémité, en laissant plusieurs taches transparentes; l'abdomen est arrondi, très plat; les pattes sont brunes.

On la trouve au Sénégal: elle nous a été communiquée par M. Buquet.

Guérin. Mai 1830.

## LOBÉDÈRE. Loboederus. *Guérin.*

Famille des Serricornes, tribu des *Élatérides*.

Latreille. *Règne animal*, t. IV, p. 448.

Caractères génériques. — Antennes moniliformes, insérées sous la saillie du chaperon, de onze articles, dont le premier est le plus grand, et le dernier le plus petit, ovoïde. Labre très petit, caché par la saillie du chaperon. Mandibules fortes, crochues, ayant une petite dent sous la pointe. Mâchoires terminées par un lobe membraneux arrondi, formant un peu la pointe intérieurement, très velues. Palpes maxillaires courts, de quatre articles, le premier très petit, le second le plus grand, le troisième aussi long que le premier, plus étroit, et le dernier de la même longueur, élargi au bout et tronqué obliquement pour former la figure d'une hache. Lèvre inférieure transverse; palpes labiaux courts, de trois articles, dont le premier petit, le second trois fois plus long et le troisième aussi grand que les précédents réunis, un peu élargi et tronqué. Menton très avancé, cachant presque entièrement la bouche. Tarses composés de cinq articles cylindriques; corcelet ayant un lobe corné, courbé en dehors et arrondi au bout, sous chaque angle postérieur.

Ce genre se rapproche des cryptostomes et des nématodes : voyez Latr. R. A. t. IV, p. 454.

### L. monilicorne. *L. monilicornis.* Guérin.

*L. oblongus, thorace lobis duobus angulis posterioribus; rubro-castaneo, induto lanugine luteo. Elytris striatis rubro-castaneo saturatiori, lanugine luteâ indutis, pedibus eadem colore.*

Long. 20 mill.; larg. 5 mill. et dem.

Sa tête est petite, avec le chaperon très avancé, arrondi en avant et recouvrant la base des antennes; celles-ci ont à peu près deux fois la longueur du corcelet. Le corcelet est plus large que long, d'une couleur marron-rougeâtre, couvert d'un duvet court et jaunâtre qui s'enlève par le frottement; il est plus

étroit en avant, arrondi sur les côtés, coupé transversalement en arrière et muni de chaque côté et au-dessous des angles postérieurs d'un appendice arrondi. Les élytres sont de la largeur du corcelet, de la même couleur, cinq fois plus longues ; elles ont des stries longitudinales ponctuées et leurs côtes sont garnies de duvet jaunâtre plus foncé que celui du corcelet. Le dessous du corps est d'un rouge marron assez vif garni par places du même duvet jaunâtre. Les pattes sont de la même couleur et couvertes du même duvet.

Cette espèce se trouve au Brésil.

Guérin. Mai 1830.

BUPRESTE. *Buprestis. Lin. Lat. R.A.* t. IV, p. 446.

B. DE PERCHERON. *B. Percheronii.* Guérin

*B. cupreus, nitidus; thorace punctato; elytris luteis maculis viridibus in suturâ et marginibus, pedibus rubro-fuscis.*

Long. 19 mill.; larg. 7 mill.

Ce joli bupreste a tout le corps d'un cuivreux rouge très brillant avec quelques reflets verts ; les yeux sont d'une couleur marron foncée, assez grands mais peu saillants ; ses antennes sont noires ; le corcelet, plus large que long, est couvert de points enfoncés, épars sur toute sa surface ; il a de chaque côté, aux angles postérieurs, une impression assez large et qui avance au-delà du milieu de sa longueur. L'écusson est cuivreux petit, et arrondi ; les élytres sont alongées, jaunes, un peu sinuées à leur bord externe et dentelées postérieurement ; elles ont des stries longitudinales, ponctuées ; leur suture présente trois taches vertes, dont la première petite, placée au tiers antérieur ; les deux autres sont plus grandes, surtout la dernière, qui communique avec celle du milieu : cette dernière tache est large en haut et va presque atteindre l'extrémité des élytres en se rétrécissant en pointe ; les bords extérieurs de chaque élytre ont deux taches vertes, dont l'antérieure petite et étroite, et la postérieure allant depuis le milieu jusque près de l'extrémité, en s'élargissant un peu en bas. Les pattes sont d'un rougeâtre foncé.

Cette espèce se trouve au Brésil, dans la province de Campos-Geraes : elle a été apportée au Muséum par M. Auguste de Saint-Hilaire.

GUÉRIN. Mai 1830.

CLADOPHORE. Cladophorus. *Guérin.* Voyage autour du monde du cap. Duperrey.

C. latéral. *C. lateralis.* Guérin.

*C. oblongus. Antennis ramosis, nigris; capite obtecto. Thorace anterius rotundato, luteo, disco rubescenti. Elytris fuscis, margine exteriori subflavo, pedibus fuscis.*

Long. 11 mill.; larg. 3 mill.

La tête de cette espèce est entièrement cachée sous la saillie antérieure du corcelet; elle est petite, noire, avec les mandibules très saillantes et rouges. Les antennes sont presque de la longueur du corps, noirâtre; les appendices, qui partent de l'extrémité intérieure de chaque article, sont près de quatre fois plus longs que ces articles. Le corcelet est jaune pâle, avec le milieu rougâtre; il est arrondi en avant, coupé transversalement en arrière, avec ses angles postérieurs bien prononcés. Les élytres sont brunes, un peu divergentes vers le bas; leur bord externe est jaune pâle, les pattes sont brunes.

Cette espèce se trouve au Brésil: elle a été trouvée dans le Midi de la capitainerie des mines, par M. Auguste de Saint-Hilaire, et elle fait partie de la collection du Muséum.

Guérin. Mai 1830.

## GYNAUTOCÈRE. Gynautocera. *Guérin.*

Famille des Nocturnes, section des faux *Bombyx*. *Lat. R. A.* t. V, p. 403.

Caractères génériques. — Trompe longue, palpes inférieurs très courts, ne dépassant pas le chaperon; antennes pectinées dans les deux sexes; ailes étendues, grandes, ayant souvent des formes analogues à celles des papillons troyens; les supérieures et les inférieures également colorées; corps alongé, assez mince.

Ce nouveau genre ressemble un peu aux callimorphes et aux écailles, près desquelles nous le plaçons, mais les antennes, pectinées dans les deux sexes, l'en séparent bien nettement. La forme des ailes, dans plusieurs espèces, leur donne une grande ressemblance avec les papillons proprement dits; enfin la coloration de leurs quatre ailes étant également foncée indiquerait que les supérieures ne recouvrent pas les inférieures dans le repos, comme cela a lieu chez les écailles et les callimorphes

### G. papillon. *G. papilionaria.* Guérin.

*G. alis atris, anticis sub-falcatis, posticis disco maculâ albâ, suturis divisâ in medio disco; singulis subtus maculis miniatis in basi. Corpore nigro, lateribus miniatis, vertice rubro.*

Envergure 90 mill.

Ses premières ailes sont entières, plus de deux fois plus longues que larges, un peu échancrées au bord postérieur externe, d'un noir foncé à la base, et ayant des raies grisâtres longitudinales qui suivent le mouvement des nervures, et qui partent du milieu de l'aile pour aller jusqu'au bord. Les inférieures sont larges, de forme presque triangulaire avec le bord interne droit; elles sont noires avec quelques reflets violets; sur leur milieu est une tache blanche coupée par les nervures et dentée extérieurement. Le dessous des quatre ailes ressemble entièrement

au dessus et présente de plus à la base, et à l'insertion avec le corps, une petite bande d'un rouge carmin vif. Le corps est noir avec le front, les côtés de la poitrine et du ventre, d'un rouge carmin vif. Les antennes sont d'un noir bleuâtre.

On le trouve au Bengale.

*Nota.* Nous rapporterons à ce genre trois espèces inédites provenant des îles de la Sonde, de la Cochinchine et du Japon, ainsi qu'une espèce figurée par Hubner sous le nom de *N. tiberina.*

Guérin. Mai 1830.

DORYPHORE. Doryphora. *Illiger. Latr. R. A.* t. V, p. 149.

D. A VINGT-UN POINTS. *D. 21-punctata.* Chevrolat.

*D. magna, globulosa, leviter punctata, capite nigro; thorace nigro, margine luteo. Elytris luteis, singulis decem maculis nigris, suturâ nigrâ, puncto nigro et triangulari scutellum versus. Subtus nigrâ, pedibus antennisque nigris.*

Long. 22 mill.; larg. 15 mill.

C'est une des plus grandes connues; elle est globuleuse, un peu alongée; sa tête est noire, ponctuée postérieurement, aplatie dans son milieu, avec une ligne transversale à partir de l'insertion des antennes, et une longitudinale profonde vers le sommet qui se réunit à l'autre. Les yeux sont peu saillants, étroits, placés obliquement. Les antennes sont noires, assez longues, leurs six premiers articles sont marqués de jaune. Le corcelet est très échancré antérieurement, une fois plus large que long, légèrement bordé, lisse, noir, avec les côtés jaunes. L'écusson est triangulaire, noir et lisse. Les élytres sont légèrement bordées, un peu alongées, arrondies à la base et à l'extrémité, jaunes, luisantes et couvertes de petits points enfoncés : elles ont chacune dix points noirs placés irrégulièrement. La suture est noire; elle présente une tache triangulaire de la même couleur, placée près de l'écusson. Le corps est entièrement noir, presque glabre, à peine ponctuée; la pointe sternale est arrondie, assez saillante, et couverte de quelques poils; les

pattes sont noires avec les tarses garnis en dessous de poils fauves très serrés.

Elle se trouve au Brésil, et fait partie de la collection de M. de Jurine.

Chevrolat. Juin 1830.

## DORYPHORE. Doryphora. *Illiger. Latr.*

### D. de Dejean. *D. Dejeanii.* Guérin.

*D. hemisphærica, rufa. Elytris luteis; margine, suturâ quatuordecim maculisque, viridibus.*

Long. 19 mill.; larg. 11 mill. et dem.

Son corps est très bombé, de forme arrondie, un peu ovalaire; la tête, les antennes et les parties de la bouche sont d'un rouge brique pâle, excepté l'extrémité des mandibules qui est noire. Les yeux sont d'un gris bleuâtre, réniformes et peu saillants. Le corcelet est deux fois plus long que large, de la même couleur et profondément échancré en avant pour recevoir la tête. Les pattes, l'écusson et le dessous du corps, sont du même rouge que la tête. Les élytres sont jaunes, luisantes, parsemées de très petits points enfoncés et disposés en séries longitudinales; leur suture est bordée d'une ligne verte assez mince et qui se dilate de chaque côté au tiers antérieur pour former une tache en cœur : les bords extérieurs de ces élytres sont entourés d'une bande verte, qui se termine à l'épaule par une tache triangulaire; il y a une tache plus petite au bord antérieur, entre la précédente et l'écusson; plus bas, à la hauteur de la tache en cœur du milieu, se voient deux taches oblongues, accolées, formant une bande transverse et enfin entre cette bande et l'extrémité postérieure une autre bande formée de trois taches, dont l'extérieure, la plus petite, est portée un peu en avant.

On la trouve à Cayenne : elle nous a été communiquée par M. A. Chabannes.

Guérin. Mai 1830.

AGRION. Agrio. *Fabricius. Latreille. R. A.* t. V, p. 240.

A. a ailes enflammées. *A. fulgipennis.* Guérin.

*A. corpore nigro; lineâ rubrâ in thorace; alis fusco dilutis, nitido repercussu, igneo colore, basi pellucidâ; pedibus nigris, maximè pilosis.*

Long. 29 mill.; envergure 50 mill.

Ce magnifique insecte a les ailes ornées des couleurs les plus riches et rivalisant, pour le brillant, avec les plumes des plus beaux oiseaux mouches. Son corps est grêle, d'un noir velouté tirant sur le bleu; sa tête est transversale, avec les yeux très saillants, bruns. Le corcelet présente au milieu une ligne longitudinale rouge, plus large en avant et terminée en pointe vis-à-vis la naissance des ailes antérieures. Les quatre ailes sont très étroites à leur base, transparentes jusqu'au tiers de leur longueur; à partir de ce point elles paraissent lavées d'une teinte légère brune; c'est en glissant sur cette surface que la lumière produit des reflets brillants d'un rouge couleur de feu mélangé de jaune; ces reflets sont tellement vifs qu'on a de la peine à en soutenir la vue. Au milieu de la partie enfumée des ailes supérieures il y a une tache anguleuse plus foncée, partant de la côte du bord antérieur; la même tache se reproduit aux ailes inférieures, mais elle est beaucoup plus grande, et laisse dans son milieu trois taches carrés et transparentes, disposées transversalement. Les stigmates des quatre ailes sont noirs. Les pattes sont noires, garnies de longs poils raides. Les crochets de l'anus sont également garnis de poils; les deux supérieurs sont les plus longs.

De la Cochinchine.

Guérin. Mai 1830.

TOXOPHORE. Toxophora. *Meigen. Latreille. R. A.* t. V, p. 462.

T. de Carcel. *T. Carcelii.* Guérin.

*T. nigra, thorace gibbosâ, flavo circiter, mediâque parte nigro et bimaculato. Abdomen flavum, quinque fasciis nigris transversalibus ornatum, quorum duæ anteriores integræ, tres posteriores mediâ parte interruptæ, alis hyalinis, pedibus antennisque nigris.*

Long. 5 mill.; envergure 7 mill.

Sa tête est assez petite, entièrement occupée par les yeux, qui sont noirs; elle est garnie, à son insertion avec le corcelet, de quelques poils jaunes, les antennes et la trompe sont noires; le corcelet est très bombé, noir, armé de long poils raides et recourbés en arrière avec son contour et deux taches au milieu garnis d'un duvet jaune soufre. Le métathorax est noir, arrondi en arrière. Les ailes sont transparentes, tout-à-fait incolores. Les balanciers sont distincts, jaunes. Les pattes sont noires, armées de longs poils raides. L'abdomen est noir, composé de sept segments; le premier, noir à sa base, et ayant trois taches formées par le duvet jaune dont il a été parlé; le second et troisième ayant chacun une bande transverse jaune non interrompue, qui forme à peu près la moitié de leur largeur; enfin les quatre autres étant presque entièrement occupées par le jaune qui règne au milieu et interrompt les bandes noires. Le dessous de l'abdomen est garni presque entièrement d'un duvet jaune pâle.

Du Sénégal : communiquée par M. Buquet, marchand d'objets d'histoire naturelle.

Guérin. Juin. 1830.

OXYCHEILE. Oxycheila. *Dejean, Spec. Col.* tom. I, p. 15.

O. a deux stigmates. *O. Distigma.* Gory.

*O. violaceo-obscura; palpis et tibiis, duabusque maculis mediis in elytris, luteis.*

Long. 22 mill.; larg. 7 mill.

Tête presque carrée; plane, avec deux impressions entre les yeux, lèvre supérieure très avancée, dentée, lanciforme; mandibules noires avec l'extrémité un peu roussâtre; palpes d'un jaune testacé; antennes à peu près de la longueur des deux tiers de l'insecte; les quatre premiers articles d'un brun rouge foncé, les autres testacés; corcelet droit, de la largeur de la tête en avant, presque cordiforme; lobé postérieurement, légèrement ridé en travers et ayant au milieu une ligne longitudinale peu marquée; écusson très petit, presque entièrement recouvert par le lobe du corcelet; élytres ponctuées, deux fois plus larges que le corcelet, alongées, presque parallèles, s'arrondissant à leur extrémité et terminées par une petite échancrure; sur le milieu de chacune une tache fauve. Tête, corcelet, écusson, élytres, dessous du corps et fémur d'un brun violet; tibia et tarses d'un jaune fauve.

Cette espèce m'a été envoyée du Brésil.

Gory. Septembre 1830.

ANISOSCÈLE. Anisoscelis. *Latreille. R. A.* tom. V, p. 197.

A. large feuille. *A latifolia.* Serville.

*Superiore capite et thorace viridi-nitido cùm duplice lineâ longitudinali flavâ. Elytris fuscis, membranâ nigrâ. Pedibus posticis flavescentibus cùm extremis femoribus viridi-nitido : magna membrana fusca cùm quinque maculis flavis, occupat basim tibiarum posticarum.*

Long. 22 mill.; larg. 5 mill.

Dessus de la tête, du corcelet et de l'écusson, d'un vert brillant, avec une double ligne jaune; élytres d'un brun très foncé, leur membrane noire; dessous du corps jaune, avec des taches et des lignes vertes; le bord postérieur des segments de l'abdomen est aussi de cette couleur, ainsi que le bec; les quatre pattes antérieures vertes avec la base des cuisses jaune; pattes postérieures de cette dernière couleur avec l'extrémité des cuisses verte: celles-ci très alongées, grêles; finement dentelées en-dessous ainsi que les quatre autres cuisses; antennes d'un vert bleuâtre; jambes postérieures munies à la base d'une grande membrane foliacée d'un brun luisant, portant cinq taches jaunes, savoir : deux à la base, deux vers le milieu et la dernière à l'extrémité. Mâle.

Du Brésil.

A. Serville. Octobre 1830.

POLYOMMATE. Polyommatus. *Fabricius. Lat. R. A.* t. V, p. 385.

P. ottoman. *P. ottomanus.* Latreille.

*Alis suprà fulvis nitentibus, margine-nigro : anticis, tribus punctis nigris, angulo superiori extremo. Subtus anticis pallidè luteis; posticis, lutescenti cinereis, strigâque quinque maculis fulvis margine obscuriori; utrisque punctis ocellaribus nigris. Polyommati virga-aureæ affinis. Eruca, chrysalis fœminaque ignotæ.*

Envergure 30 à 33 mill.

*En dessus.* Ailes supérieures et inférieures d'un fauve doré brillant, nettement bordées d'une bande noire, plus large vers l'angle externe des supérieures, et échancrée, par la couleur du fond, à l'angle anal des inférieures; aux supérieures, vers l'angle externe, trois petits points noirs bien sentis, suivant dans leur courbure celle de la bande noire. Frange noire, terminée de blanc sale.

*En dessous.* Les supérieures d'un fauve pâle; leur bord externe légèrement plombé; une rangée de lunules noires près desquelles le fauve est d'un ton plus chaud, les points ordinaires très noirs et légèrement entourés d'un cercle fauve pâle; frange plombée et terminée de fauve; les inférieures d'un fauve obscur, chargées de points noirs plus petits; leur bord supérieur et surtout celui externe, jusqu'à l'angle anal, d'un gris de plomb foncé; ce dernier porte cinq lunules en chevrons, de couleur rouge minium, dont l'anale très arquée et la plus grande de toutes; frange plombée. Corps en dessus,

noir couvert de poils fauve-dorés ; en dessous d'un fauve blanchâtre. Antennes annelées de blanc et de noir; leur massue terminée de fauve.

Vol vif. Je n'ai pris que des mâles de cette espèce sur les céréales et les fleurs des champs qui bordent la route de Smyrne à Constantinople, puis entre Moalitch et Dérékeuil, près la mer de Marmara, le 23 juin 1829. Larve, chrysalide, et femelle inconnues. Il se place naturellement auprès du *Polyom, virga aureæ*, avec lequel il a beaucoup d'affinité.

*Nota* En arrivant à Constantinople, parmi plusieurs lépidoptères que M. le baron de Cœhorn, secrétaire d'ambassade, avait eu l'obligeance de me recueillir à Thérapia (côte d'Europe) je trouvai un de ces polyommates, ce qui pouvait le faire considérer comme étant aussi Européen. Je profite de cette circonstance pour annoncer un fait qui pourrait prouver, ou que les Thaïs paraissent deux fois l'année ou que quelques individus éprouvent un retard d'apparition bien remarquable. C'est la prise d'une *Thaïs Cerisyi* (qui paraît ordinairement à Smyrne en janvier et février) et que je trouvai, dans la soirée du 21 juin 1829, dans le fond d'un vallon boisé un peu au-delà de Balukissar, sur le bord de la route en allant de Smyrne à Constantinople.

Al. Lefebvre. Septembre 1830.

PENTATOME. Pentatoma. *Olivier. Lat. R. A.* tom. V, p. 193.

P. égyptien. *P. ægyptiaca.* Lefebvre.

*Pentatoma nigra; scutello mutico, elytrisque flavo marginatis; alæ membranaque nervis atris elytrorum albis.*

Long. 20 mill.; larg. du corcelet 10 mill.

Tête triangulaire, museau terminé en pointe et fendu, bec atteignant la deuxième paire de pattes; corselet mutique, fort arrondi à ses angles; abdomen dépassant un peu les élytres sur les côtés; élytres ne dépassant pas ou de fort peu l'abdomen; dernier segment de l'abdomen de la femelle, carré à son extrémité, et offrant une légère échancrure à son origine; tout l'insecte d'un noir vineux; l'écusson et les élytres bordés d'un trait jaune gomme-gutte; ailes et membrane des élytres blanches; cette dernière marquée de nervures très noires.

Je l'ai pris abondamment à la sommité des joncs, sur la rive gauche du Nil, mais seulement à sa partie où il borde le désert d'El-Maedjar près Denderah, le 5 janvier 1829.

Al. Lefebvre. Septembre 1830.

HALYS. Halys. *Fabricius. Lat. R. A.* t. V, p. 163.

H. épineux. *H. Spinosula.* Lefebvre,

*Halys suprà griseo obscura, nigro punctata; capitis, thoracis, abdominisque margine spinoso. Elytra rufonigra, paululum albido notata, membrana eorum alæque nigræ; abdomen margine laterali elytra excedente, albo nigroque alternatim maculatum. Subtus corpus nigrum, albo conspersum; antennæ, rostrum, pedesque nigri.*

Long. 20 à 24 mill.; larg. de l'écusson 10 à 12 mill.

Tout l'insecte, d'un gris foncé, est en dessus tiqueté de noir, en dessous noir tiqueté de blanc; les bords latéraux de la tête, du corselet, de l'abdomen, armés de petites pointes noires, aiguës; antennes noires; tête plate; museau terminé brusquement par une pointe un peu mousse et à son extrémité légèrement relevé sur ses bords; bec noir, ne dépassant pas la troisième paire de pattes; corcelet légèrement enfoncé vers les angles qui sont saillants.

Écusson finement sablé de blanc, roussâtre à son extrémité; élytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen, de couleur vineuse très foncée, tiquetés de blanc sale; leur membrane, et les ailes noires; abdomen s'élargissant à son milieu, relevé sur ses bords, dépassant assez les élytres, plus large à son milieu que le corcelet et échancré à son extrémité; chacun de ses segments coloré de blanc vif à sa partie supérieure, et de noir à l'inférieure; pattes noires, leurs cuisses parfois ondées de fauve en dessous.

J'en ai pris plusieurs individus dans les campagnes de Boudja, contre Smyrne dans les premiers jours de juin 1829.

AL. LEFEBVRE. Aout 1830.

LAMPYRE. Lampyris. *Lin. Latr. R. A.* tom. IV, p. 467.

L. de Madagascar. *L. Madagascariensis.* Guérin.

*L. Ovato oblongus, complanatus, capite antennisque fuscis; thorace largo, brevi, rubescenti. Scutello satis magno, rotundato, rubescenti; elytris fuscis, tenuiter rugosis, marginatis, cùm duobus costis eminentibus et lucidis propè suturam. Subtus luteus, vitta fusca transversa et larga in medio abdomine. Pedibus luteis, tibiis et tarsis fuscis.*

Long. 17 mill.; larg. 8 mill.

Cette espèce de lampyre, qui est unique au muséum, a une forme qui lui donne assez de ressemblance avec un bouclier (sylpha) et s'éloigne un peu de ses congénères, qui ont en général le corps plus alongé et un peu plus aplati. Sa tête est tellement inclinée qu'elle ne paraît point quand on regarde l'insecte en dessus; elle est très étroite, d'un brun noirâtre ainsi que les antennes et les parties de la bouche; le corcelet est transversal, trois fois plus large que long, de couleur jaune rougeâtre; l'écusson est de la même couleur; les élytres sont de la largeur du corcelet à leur base; elles s'élargissent un peu vers leur milieu pour diminuer en suite jusqu'à leur extrémité qui est arrondie; elles sont légèrement rugueuses, fortement rebordées, et elles présentent chacune près de la suture deux lignes élevées, lisses et n'atteignant pas l'extrémité; le dessous du corps est de la couleur du corcelet, excepté les trois premiers anneaux qui sont bruns; les cuis-

ses sont jaunes, les jambes et les tarses sont bruns. Cette espèce a été trouvée à Madagascar.

GUÉRIN. Septembre 1830.

PELECIE. Pelecium. *Kirby. Latr. R. A.* t. IV, p. 406.

P. BRILLANT. *P. refulgens.* Guérin.

*P. nigrum, thorace et elytris viridi aureo, repercussu rubro maximè nitido; elytris sulcatis; antennis palpisque fuscis: pedibus colore nigro-lucido.*

Long. 10 à 16 mill.; larg. 4 à 6 mill.

Sa tête est d'un vert beaucoup plus foncé que le corcelet; les yeux sont blanchâtres, saillants; les antennes sont plus longues que la tête et le corcelet, brunes roussâtres, ainsi que les palpes; le corcelet est vert à reflets rouges; il est lisse, arrondi sur les côtés, un peu étroit postérieurement et tronqué; il est rebordé sur les côtés et présente au milieu une ligne longitudinale enfoncée; on voit aux angles postérieurs deux impressions peu étendues; l'écusson est petit, triangulaire; les élytres sont de forme ovale, d'un beau vert doré à reflets rouges brillants; elles ont chacune six côtes longitudinales, élevées et lisses; le dessous est noir; les pattes sont noires avec l'extrémité des jambes et les tarses d'un brun roussâtre.

On trouve ce bel insecte au Brésil.

Guérin. Juin 1830.

HALYS. Halys. *Fabr. Latr. R. A.* t. V, p. 193.

H. hellène. *H. hellenica.* Lefebvre.

*H. rugosa; caput antico margine emarginatum, colliciæforme. Thorax paululum anticè depressus, margine exteriori flexuosus, scutellumque rufis, flavo maculatis. Elytra rufa impresso nigro punctata; membrana eorum alœque flavæ; abdomen margine laterali paululum elytra excedente, rufo nigroque alternatim maculatum.*

Long. 20 mill.; larg. 10 mill.

Tout l'insecte est chagriné et d'un brun foncé tiqueté de roux; antennes brunes, leurs second et troisième articles roux; tête plate, museau large, échancré et en gouttière à son extrémité; en dessus, une carène longitudinale peu prononcée, fauve, et continuant sur la partie antérieure et postérieure du corcelet; bec fauve, dépassant la troisième paire de pattes; corselet, un peu déprimé à sa partie antérieure, flexueux sur les bords latéraux, ses angles terminés par une pointe mousse, gibbeuse et noire, ainsi que l'écusson, très chagriné, brun et tiqueté de roux; élytres dépassant l'abdomen à son extrémité, roussâtres, mais un peu bruns à leur origine, et finement sablés de points noirs enfoncés; leur membrane et les ailes d'un blond transparent; abdomen roux, dépassant les élytres sur les côtés; chacun de ses segments roux, à ses bords latéraux aigu, commencé et terminé de noir; en dessous, fauves ondés de noirs et très finement pointillé de noir; pattes brunes en dessus, rousses en dessous et sablées de noir; tarses fauves.

Je n'ai pris qu'un individu mâle à Égine, le 3 juin 1829, et j'en possédais un autre, perdu depuis, que je trouvai dans une autre partie de l'Archipel grec.

Al. Lefebvre. Octobre 1830.

ZUPHIE. Zuphium. *Lat. R. A.* t. IV. p. 372.

Z. brun. Z. *fuscum.* Gory.

*Z. corpore, pedibus antennisque rubris, oculis nigris; elytris obscuris singulis cum maculâ rotundatâ propè basin, margine exteriori et suturâ rubris.*

Long. 9 mill.; larg. 3 mill.

Tête presque triangulaire, arrondie postérieurement, légèrement ponctuée, tenant au corselet par un col très court et beaucoup moins large qu'elle; palpes très saillants; antennes des trois quarts de la longueur de l'insecte; premier article plus long et plus gros que les autres; yeux peu saillants; corselet en cœur alongé, tronqué postérieurement, légèrement relevé sur ses côtés; finement ponctué, avec une ligne longitudinale dans son milieu; écusson court, triangulaire; élytres plus larges que le corselet, alongées, presque coupées carrément à leur extrémité, un peu striées et très finement ponctuées.

Cet insecte est d'une forme aplatie, alongée : palpes, mandibules, tête, antennes, corcelet, écusson et toutes les parties inférieures du corps d'un jaune ferrugineux; élytres obscures avec une tache arrondie, ferrugineuse, placée sur chacune d'elles presqu'à sa base et une ligne de la même couleur qui longe la suture et le côté externe.

Ce joli insecte se trouve au Sénégal. Mon cabinet.

Gory. Décembre 1830.

PAMBORE. Pamborus. *Latr. R. A.* t. IV, p. 409.

P. de Guérin. *P. Guerinii.* Gory.

*P. niger; elytris viridi-obscuris, sulcatis, sulcis granulatis.*

Long. 22 mill.; larg. 8 mill.

Tête avancée, aplatie, rétrécie en arrière; corselet deux fois plus large que la tête, plus long que large, se rétrécissant antérieurement et postérieurement, très échancré vis-à-vis de l'écusson, avec une ligne longitudinale au milieu, et de chaque côté de la base une impression assez forte; élytres striées, ponctuées, avec trois stries plus élevées qui se trouvent interrompues par des points beaucoup plus forts placés à égale distance.

Entièrement noir, à l'exception des élytres qui sont d'un vert obscur sur le disque, et qui passe plus ou moins au vert doré à mesure qu'il se rapproche des côtés externes. Tous les points qui interrompent les stries sont d'un vert doré.

Ce bel insecte vient de la Nouvelle Hollande.

Gory, Décembre 1830.

NÉMATOPE. Nematopus. *Latreille. R. A.* t. V, p. 197.

N. élégant. *N. elegans.* Serville.

*N. corpore viridi-nitidissimo suprà; subtus testaceus. Thorace parte anticâ, cum lineâ arcuatâ flavescenti : pedibus pallidis, femoribus posticis cum duobus annulis viridibus; antennis nigris, quarto articulo albo.*

Long. 18 mill.; larg. 4 mill.

Antennes noires avec le quatrième article d'un beau blanc; tête noire, tachée de jaune en devant et munie antérieurement d'une petite épine jaunâtre; yeux très gros, testacés; derrière chacun d'eux est une tache triangulaire d'un vert très brillant; corselet d'un vert un peu mat, à reflet un peu bleuâtre, avec une ligne arquée jaunâtre; écusson d'un vert très brillant ainsi que les élytres; dessous du corps testacé avec quelques taches d'un vert brillant; pattes jaunâtres; cuisses postérieures renflées, très alongées, dentelées en dessous, ayant deux anneaux verts. Femelle.

De Cayenne. Mon cabinet.

A. Serville. Octobre 1830.

G. MACROMÈRE. Macromeris. *Le Peletier de Saint-Fargeau.* Hist. Nat. des hyménoptères (inédite).

*Car. Labrum ferè occultum. Antennæ longæ cetaceæ in utroque sexu, articulis elongatis, laxis. Cellula radialis oblonga, apice rotundato à costâ remoto : cellulæ cubitales quatuor. Pedes (in maribus saltem) coxis omnibus elongatis, crassioribus, femoribus quatuor anticis crassissimis; posterioribus haud gracilibus; tibiis duobus posterioribus, nec spinosis nec dentatis, inermibus, pilis mollibus hirtis præsertim in facie internâ vestitis; tibiarum earumdem aculeo interno (in utroque sexu, ut docet analogia) à basi, excepto triente apicali, longè pectinato.*

Ce genre est de la troisième section de l'ordre des hyménoptères dont le caractère est:

Un aiguillon dans les femelles : point de tarière; douze articles aux antennes des femelles; treize dans les mâles; cinq segments à l'abdomen des femelles; six à celui des mâles : outre l'anus dans les deux sexes.

Il est de la première division ainsi caractérisée : antennes droites ou courbes; ailes toujours développées (jamais reployées longitudinalement) dans le repos. Individus vivant toujours isolés. Larves campophages, entomophages ou arachnitophages. Fouisseurs. Latr.

Prothorax carré, prolongé latéralement jusqu'à la naissance des ailes supérieures; pattes postérieures au moins deux fois aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble; antennes composées d'articles alongés, peu serrés, au moins dans les femelles.

Ces caractères classent le genre macromère dans la tribu des pompilites.

Ce genre se distingue au premier coup d'œil des genres planiceps et aporus par ses quatre cellules cubitales, ceux-ci n'en ayant que trois, et par plusieurs autres caractères faciles à apercevoir. Il diffère des pompiles par la forme de la cellule radiale qui est courte dans ceux-ci, son extrémité serrée contre la côte, et par celle des parties des pattes; ce dernier genre a des hanches et des cuisses de dimensions médiocres, et l'épine interne des jambes postérieures toujours simple, sans dentelures. La grandeur du labre dans les pepsis, ainsi que la brièveté des palpes maxillaires et les caractères des pattes, moins celui tiré de l'épine interne des jambes postérieures, les séparent de notre genre nouveau. Enfin les caractères des pattes, pris comme dans le pepsis, c'est-à-dire avec la même exception, et de plus la forme des articles des antennes courts et serrés dans les deux sexes et le labre très apparent distinguent les céropales de nos macromères.

Ce genre devra être placé près des pepsis à cause de la forme totale, de la livrée, et surtout par la conformation de l'aile et de l'épine intérieure des jambes postérieures, si la femelle, lorsqu'elle sera connue, offre des cils raides aux pattes antérieures et surtout à leurs tarses et si les jambes postérieures sont dentelées, ou au moins épineuses. Ces caractères de pattes ne permettraient pas non plus de l'écarter des pompiles dont il a le labre et les palpes. Dans ce cas, il se placerait naturellement entre les deux genres pepsis et pompile.

Mais si la femelle macromère a les pattes antérieures sans cils, c'est-à-dire impropres à fouir, et les pattes

postérieures dépourvues de dentelures ou au moins d'épines raides, il faudra regarder ce genre comme parasite, c'est-à-dire pondant dans les nids approvisionnés par d'autres pompilites et construits par ceux-ci pour leur progéniture, qui se trouve frustrée par cette introduction d'œufs étrangers des vivres qui leur étaient préparés. Cette qualité de parasite expliquerait assez la différence de taille que me présentent trois individus du même sexe de la macromère splendide que j'ai sous les yeux. Dans ce dernier cas, que je crois plus probable, il faudrait classer ce genre près des céropales, qui sont parasites, varient de taille dans les individus de même espèce et de même sexe et ont, comme nos macromères, l'abdomen sessile et l'épine intérieure des jambes postérieures dentelée au moins à la base.

M. Splendide. *M. Splendida.*

*M. antennis, capite thoraceque nigris : abdomine pedibusque nigro-cæruleis ; violaceo micantibus; pilis nigris : alis à basi ad medium luteo ferrugineis, dein sensim violaceo fuscescentibus; apice magis intensè violaceo, totis omnino auro splendidè micantibus. Var.*
*Individua video tria, sexûs ejusdem, magnitudine varia.*

Long. 28 mill.

Antennes noires; tête noire; corselet noir; abdomen d'un noir bleu, changeant en violet brillant; pattes d'un noir bleuâtre; poils de tout le corps noirs; ailes, de la base jusqu'un peu passé le milieu, d'un jaune un peu ferrugineux, le reste jusqu'au bout brunissant peu à peu et prenant une belle

teinte violette : toute l'aile ayant un beau reflet doré très brillant. De trois individus que j'ai sous les yeux, différents de taille, le moyen peut avoir quatorze lignes de longueur : un autre est d'un tiers environ plus grand : dans le troisième, près de moitié plus petit que le premier, le brun violet s'avance beaucoup vers la base de l'aile. A Java et Bengale, de la collection de mon ami M. Serville et communiquée aussi par M. Guérin, comme provenant du voyage de M. Belanger.

30

M. Violette. *M. Violacea.*

*M. tota nigra-cærulea, violacea micans; pilis nigris in capitis vertice thoracisque dorso densioribus : alis omnino nigro violaceis; cæruleo splendidis.*

Long. 26 mill.

Antennes noires ; tête d'un noir bleu, changeant en violet ; corselet de même couleur ; tout le dos ayant moins de bleu et de reflet violet. Abdomen changeant en violet brillant ; pattes de même couleur, avec le même reflet ; poils noirs sur toutes les parties ; plus serrés et plus nombreux sur le vertex de la tête et sur le dos du corcelet ; ailes entièrement d'un noir violet, avec un reflet bleu très brillant. Mâle : de la Nouvelle Guinée. Voyage de M. le capitaine Duperrey : communiquée par M. Guérin.

Le peletier de Saint-Fargeau. Novembre 1830.

PIMPLE. Pimpla. *Fabr. Latr. R. A.* t. V, p. 285.

P. noirâtre. *P. atrata*, Guérin.

*P. atrâ, capite, pedibus, strigâque anali flavis, aculeo longissimo.*

*Ychneumon atratus.* Fabr. Ent. Syst. t. II, p. 179, n. 191. *Ophion atratus.* Fabr. Syst. Piez. p. 132. n. 5.

Long. 3 centim. 8 mill.

On ne connaissait ce grand Pimple que par une description de Fabricius, qui le plaçait dans son genre ophion, à cause de son abdomen que la dessiccation fait paraître un peu comprimé au bout. Sa couleur générale est le noirâtre un peu enfumé. Sa tête est jaune, de forme triangulaire, avec les yeux bruns ; les antennes ont trois fois la longueur du corselet, elles sont filiformes, jaunes, avec le bout un peu obscur; le corselet est noir, finement ridé en dessus; les ailes sont grandes, leur envergure est de plus de six centimètres; elles sont transparentes quoique d'une couleur enfumée à reflets bleuâtres et roses; les pattes antérieures sont entièrement jaunes avec les jambes arquées et renflées, les tarses sont très longs, de la même couleur; les pattes intermédiaires ont les cuisses brunes; il n'y a que les jambes et les tarses qui soient jaunes; l'abdomen est cylindrique, renflé à son extrémité, un peu comprimé, composé d'articles égaux, dilatés sur les côtés, sans taches; les petites stries jaunes dont parle Fabricius ne paraissent que lorsque les anneaux sont déboités; elles sont produites par la membrane qui les unit entre eux. La tarière est remarquable

par son excessive longueur, elle a trois fois celle du corps, les deux filets de sa gaîne sont plus épais, velus, d'un brun noirâtre ; le filet intermédiaire est noir.

Ce bel insecte se trouve dans l'Amérique septentrionale.

GUÉRIN. Janvier 1831.

CASSIDE. Cassida. *Linn. Fabr. Latr. R. A.* t. V, p. 143.

C. TRICOLORE. *C. tricolor.* Guérin.

*C. subrotundâ, thorace triangulari, rubro, rotundo, producto extrinsecus in laminam tenuem et luteam, super caput obductam. Elytris marginatis laminâ simili, intersectis vittâ luteâ transversali in medio disco, ante vittam rubro, post eam nigro; subtus pedibusque rubescens.*

Long. 7 mill.; larg. 6 mill.

Son corps est presque rond; le corselet est d'un rouge vif avec le bord antérieur dilaté en une lame arrondie, jaune, transparente et légèrement réticulée; la tête est rougeâtre, petite; elle est entièrement recouverte par la lame antérieure du corselet, mais cependant visible à travers; ses yeux sont noirs; les antennes sont jaunes avec les deux derniers articles noirs; les élytres sont très bombées, entourées d'une dilatation jaune dorée, transparente et réticulée comme celle du corselet; la partie qui s'applique sur le corps est garnie de points enfoncés, disposés en lignes longitudinales, leur partie antérieure est d'un rouge vif comme le corselet, ce rouge est interrompu au milieu par une bande transversale jaune, et elles sont terminées par une tache noire; toute leur surface est très luisante et la bande jaune placée entre le rouge et le noir est rehaussée par ces deux couleurs et paraît dorée; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres; on aperçoit les jambes à travers les dilatations du corselet et des élytres et il n'y a que les tarses qui dépassent la dilatation.

Cette jolie espèce se trouve à Cayenne : elle nous a été communiquée par M. Alphonse Chabannes.

Guérin. Mai 1830.

## FIDONIE. Fidonia. *Treit. Duponchel.*

F. de Duponchel. *F. Duponcheliaria.* Lefebvre.

*Masc. Alis anticis flavo cinereis, atomis numerosis nigris adspersis. Vittâ latâ, transversali, flexuosâ nigrâque (fœmina, flavo-rufis, vittâ pallidiori) puncto communi atro. Posticis utrinque puncto medio strigâque flexuosâ transversali, rufo-nigris.*

*Eruca chrysalisque ignotæ. Fidoniæ teniolariæ affinis.*

Envergure du mâle 27 mill.; de la femelle 32 mill.

*Mâle.* En dessus. Ailes supérieures et inférieures d'un jaune paille cendré, entièrement couvertes d'une multitude de traits fins, bruns et transverses; au centre des supérieures, une large bande irrégulière courbe en dedans, formée de ces mêmes traits fins transverses très rapprochés, la traversant du bord antérieur où elle est très dilatée à l'inférieur. Des stries noires transverses, sur la côte, surtout celle externe, et le point noir qui la précède plus fortement sentis.

Les ailes inférieures, traversées dans leur milieu par une ligne transverse noire et sinueuse, présentent un point noir à leur centre.

En dessous. Les ailes antérieures et les inférieures d'un jaune paille très légèrement ondées de ces atomes noirs en comparaison du dessus, ne répétant que faiblement aux supérieures le point noir, et les bords internes et externes de la bande transversale, et aux inférieures le point et la ligne noirs centrals.

*Femelle.* En dessus. Ailes supérieures et infé-

rieures d'un brun roussâtre fort peu couvert de ces atomes noirs; aux supérieures, comme au mâle, une large ban de traverse du bord supérieur à celui inférieur, mais bien plus claire, finement cernée d'un trait noir souvent interrompu extérieurement, mais vivement senti sur la côte et au bord inférieur. Le point noir, rond, large et plus senti qu'au mâle. Entre le bord externe de cette bande et celui de l'aile quelques traces d'une petite ligne noire parallèle. Aux inférieures même dessin qu'au mâle; mais depuis leur origine jusqu'à la ligne transverse, le fond plus pâle et de la même couleur que la bande des supérieures. Leur dessous pareil à celui du mâle. Aux deux sexes frange pareille au dessus et au dessous. Tête, corps, antennes de la même couleur que les ailes; les antennes du mâle très plumiformes.

Plus que les mâles les femelles varient dans le fond de leur couleur et dans les dessins que forment les atomes noirs.

J'ai pris cette *fidonie* en juillet 1824, dans les bois de Sperlinga en Sicile, et je la dédie à mon digne ami M. Duponchel, auquel nous devons, dans la continuation de l'ouvrage de feu M. Godard, la meilleure classification qui ait encore paru sur les phalénites.

Al. Lefebvre. Octobre 1830.

SPHEX. Sphex. *Lat. R. A.* t. V, p. 320.

S. de Latreille. *S. Latreillii.* Lepeletier de Saint-Fargeau.

*S. thorace et abdominis subsessilis, segmento primo rufo ferrugineo velutino, 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et ano tomento brevi ferrugineo in griseum colorem mutabili vestitis.*

Long. 37 mill.; enverg. 55 mill.

Antennes noires; tête noire; mandibules ferrugineuses; leur extrémité noire; toute la face garnie d'un duvet court, couché, serré, d'un jaune doré, abondamment mêlé de poils longs, d'un beau rouge ferrugineux; vertex et derrière de la tête ayant de semblables poils; corselet entièrement couvert de poils d'un rouge ferrugineux, serrés et formant un velours épais sous lequel disparaît tout-à-fait la couleur foncière; écaille des ailes ferrugineuse, tachée de noir postérieurement; abdomen à peine pédiculé; premier segment couvert de poils tels que ceux du corselet; les 5 autres et l'anus entièrement revêtus d'un duvet rouge ferrugineux extrêmement court et serré; pattes ferrugineuses; hanches et cuisses noires excepté l'extrémité de celles-ci; ailes transparentes, avec le bord postérieur enfumé surtout vers la côte; celle-ci noirâtre; nervures d'un brun ferrugineux. Tous les poils et le duvet qui couvrent cet insecte changent en gris soyeux et en jaune doré selon l'aspect. Mâle. Chili. Communiqué par M. Guérin. J'ai désespéré de trouver un plus bel insecte à consacrer à l'illustre professeur.

Lepeletier de St.-Fargeau. Janvier 1831.

SPHEX. Sphex. *Lat. R. A.* t. V p. 320.

S. de thunberg. *S. Thunbergii.* Lepeletier de Saint-Fargeau.

*S. thorace et abominis pedunculati segmentis* — 1°, 2°, 3°, 5° *que et* 4° *margine postico rufo ferrugineo velutinis; ano ferrugineo.*

Long. 25 mill.; enverg. 40 mill.

Antennes noires; tête noire; mandibules noires, leur base d'un brun ferrugineux; toute la face garnie d'un duvet court, couché, serré, d'un jaune doré, assez abondamment mêlé de poils longs d'un beau rouge ferrugineux; vertex et derrière de la tête ayant peu de semblables poils; corselet entièrement couvert de poils d'un rouge ferrugineux, serrés et formant un velours épais, sous lequel disparaît tout à fait la couleur foncière; écaille des ailes noire; sa partie antérieure un peu bordée de ferrugineux; abdomen manifestement pédiculé, ce pédicule à peu près long de deux lignes; premier segment noir à peu près glabre et nu; son bord postérieur seul garni de duvet d'un rouge ferrugineux extrêmement court et serré, ainsi que les 2e, 3e et 5e segments et le bord postérieur du 4e dont la base est noire. Anus d'un rouge ferrugineux, ponctué, sans duvet et presque sans poils; pattes ferrugineuses; hanches et cuisses noires, excepté la partie antérieure du bout des cuisses de la première paire; ailes transparentes, avec le bord postérieur un peu enfumé, surtout vers la côte, celle-ci noirâtre ainsi que les nervures. Femelle. Chili, communiqué par M. Guérin. Consacré à la mémoire de feu Thunberg. Cette espèce se distin-

gue du sphex de Latreille, surtout par la longueur du pédicule de l'abdomen, et par sa taille plus de moitié moins forte.

Lepeletier de St-Fargeau. Janvier 1831.

## ENICOTARSE. ENICOTARSUS. *Laporte* (1).

Famille des *Lamellicornes*, tribu des *Scarabéïdes*, division des *Coprophages* de Latreille.

Au premier aspect, on pourrait prendre les insectes de ce genre pour des *oniticellus* ou des *onitis*, à cause de la forme de leur corps; mais ils s'éloignent évidemment des premiers par la massue de leurs antennes, et des *onitis* par les palpes labiaux.

Corps oblong, fortement déprimé; antennes de neuf articles, massue commençant avec le septième article qui est beaucoup plus grand que les précédens, en forme de cornet emboîtant le suivant et le troisième qui sont beaucoup plus petits. Lèvre inférieure oblongue, échancrée en avant. Palpes labiaux courts; leur premier article, le plus grand de tous, dilaté au côté interne, le second moins grand, et le troisième très petit et arrondi au bout; mâchoires terminées par deux lobes membraneux, dont le dernier est replié en dedans; palpes maxillaires de quatre articles dont le dernier, presque cylindrique, un peu plus grand et arrondi au bout; mandibules très petites plus longues que larges et terminées en pointe arrondie au bas; pattes antérieures de grandeur ordinaire dentées au côté externe, dépourvues de tarses; pattes intermédiaires plus écartées entre elles à leur naissance, de grandeur moyenne ainsi que les postérieures; jambes plus larges à l'extrémité en forme de triangle, terminées par deux fortes épines; tarses intermédiaires et postérieurs composés de trois articles, dont le premier fort long un peu

(1) De ενικος singulier et ταρσος tarse.

plus large à l'extrémité, le second beaucoup plus court et plus mince, et le troisième et dernier très petit, arrondi au bout; écusson très petit et n'étant manifesté à la vue simple que par un léger hiatus des élytres; nous connaissons cinq espèces de ce genre toutes propres à l'Amérique du sud.

E. A ÉLYTRES VERTES. *E. viridi pennis.* Laporte.

*E. niger, oblongus, capite tuberculoso, thorace complanato, anterius largiori, utrinque impresso; elytris ferè quadratis, viridi nitido, lineis longitudinalibus depressis lævigatis; pedibus nigris.*

Long. 14 mill.; larg. 7 mill.

Sa tête est noire, transverse, arrondie, avec deux petites dents rapprochées au milieu de son bord antérieur et deux petits tubercules réunis par une ligne élevée sur le vertex; le corselet est noir, luisant, rebordé, un peu plus large que long, plus étroit en arrière, un peu échancré pour recevoir la tête, aplati, avec une ligne imprimée au milieu, deux impressions sur les côtés et en avant et deux autres petites impressions très rapprochées au bord postérieur et en face de l'écusson; les élytres sont oblongues, un peu arrondies en arrière, parallèles, et forment un carré un peu long; elles sont d'un beau vert métallique luisant; leur surface est sillonnée par des côtes peu élevées et lisses. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Cet insecte fait partie de la collection du Muséum: il a été trouvé dans la province de Campos Géraes au Brésil par M. Auguste St.-Hilaire.

DE LAPORTE. Janvier 1830.

## EURYDÈRE. Eurydera. *Laporte.*

Car. gén. Antennes plus longues que la tête et le corcelet réunis, de onze articles, grêles, le premier un peu plus fort et le deuxième un peu plus court que les autres. Mâchoires assez fortes, arquées. palpes assez longs, le dernier article ovalaire alongé, une dent assez petite au milieu de l'échancrure du menton ; labre un peu alongé et échancré antérieurement, tarses alongés, grêles, le dernier article long; tête assez large, rétrécie en arrière en forme de cou; corcelet aplati en forme de cœur tronqué carrément en arrière, fortement rebordé latéralement; élytres presque planes, ovales, rebordées, tronquées antérieurement; écusson petit, triangulaire; pattes moyennes.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de ce genre toutes propres à Madagascar. Nous croyons que ces insectes doivent suivre immédiatement le genre pericalus de Macleay, dont ils s'éloignent surtout par la forme de leurs mâchoires qui dans ce dernier genre sont *porrectæ subparalæ*. ( Macleay annul. Javan fascicule 1, p. 10). Cet auteur dit aussi que les palpes sont à peine aussi longs que les mâchoires, ce qui serait tout-à-fait faux pour notre genre. Enfin dans les péricalles le menton est bidenté.

### E. armé *E. armata*. Laporte.

*E. nigro-ferruginea, pedibus elytrisque ferrugineis; elytrorum apice acuminatorum maculâ utrinque prope medium tertia suturali auran-*

*tiacis, marginibus lateralibus subaurantiacis.*

Long. 15 mill.; larg. 6 mill.

D'un brun noirâtre, élytres terminées chacune en arrière par une épine assez longue, se relevant un peu et placée près de la suture; elles ont des stries longitudinales faibles et deux taches couleur d'orange, l'une grande sur la suture, vers les deux tiers de la longueur, dentelée sur les bords, l'autre en arrière en forme de demi-cercle; dessous du corps, antennes et pattes ferrugineuses.

De Madagascar.

F. DE LAPORTE. Mars 1831.

*Nota.* Ce genre nous paraît être très voisin de celui auquel M. Dejean a donné le nom de *thyreopterus* (spec. gén. des col. etc. t. 5, p. 445). Mais il en diffère par plusieurs caractères et notamment par la dent du menton qui est bien plus petite.

HYBOME. Hyboma. *Lepeletier et Serville.*

H. a elytres rousses. *H. rubripennis.* Gory.

*H. corpore nigro-cœrulescenti, capite thoraceque fusco-rubescenti; elytris sulcatis, rubris, posteriùs denticulatis, pedibus nigro-cœrulescentibus, tibiis arcuatis.*

Long. 15 mill.; larg. 6 mill.

Tête transverse, quadridentée en avant; corcelet plus large que long, échancré en avant pour recevoir la tête, plus étroit antérieurement, arrondi sur les côtés, avec une impression linéaire et longitudinale au milieu; écusson nul; élytres plus larges que le corcelet, s'élargissant vers le milieu de leur longueur, fortement sillonnées et couvertes de petits points enfoncés; les côtes formant à leur partie postérieure de petites dentelures; pattes assez grêles; jambes arquées.

Tête, corcelet et pattes d'un noir bleuâtre mat. Antennes et élytres d'un roux jaunâtre également mat.

Du Brésil intérieur.

Gory. Avril 1831.

TROGOSSITE. Trogossita. *Oliv. Fabr.*

T. splendide. *T. splendida.* Gory.

*Tr. viridi-micans, elytris nitidioribus maculis duabus apice igneis.*

Tête avec une légère impression entre les yeux; corcelet carré antérieurement, s'arrondissant postérieurement; élytres parallèles très finement ponctuées, avec les angles huméraux très prononcés, arrondies à leur extrémité.

Entièrement d'un vert doré avec deux taches de feu à l'extrémité.

Cet insecte m'a été envoyé de Cayenne.

Gory. Juin 1831.

## THERATE. Therates. *Latreille.*

### T. Javanaise. T. *Javanica.* Gory.

*Th. cyanea, nitida, elytris punctatis, pedibus abdomineque flavis.*

Long. 18 mill.; larg. 5 mill.;

Lèvre supérieure jaune aussi longue que large, avec six petites dentelures à sa partie antérieure et une autre de chaque côté un peu en arrière; mandibules jaunes avec leur extrémité noire; palpes fauves; antennes noires avec le premier article fauve; yeux bruns; corcelet rond; élytres ponctuées; pattes fauves.

Dessus du corps d'un bleu verdâtre, dessous jaune.

Cet insecte vient de Java. On a représenté sous le n. 3 le labre de la thérate labiée pour montrer la différence principale qui existe entre cette espèce et notre thérate nouvelle.

Gory. Juin 1831.

## INSERTION DE DEUX PATTES SURNUMÉRAIRES

### Au trochanter de la patte supérieure gauche chez un *Scarite Pyracmon* (Bon. Dej.)

A la base de la face externe du trochanter de la patte antérieure gauche de ce scarite, immédiatement au dessus de l'articulation cotyloïdienne, est implantée, probablement par un condyle, et sur une cavité cotyloïde accidentelle, une pièce solide, alongée, lanciforme, penchée en dehors, et représentant en petit deux trochanters qui seraient intimement unis par leurs faces internes, mais qui ensemble seraient de beaucoup moins larges que ces deux pièces si elles étaient réunies par le simple contact.

A chaque face externe de ce double trochanter rudimentaire est attachée, par une articulation linéaire, une cuisse munie de sa patte et de ses tarses, et en tout semblable à celle antérieure, de sorte que ces deux jambes excédantes se trouvent sur le même plan horizontal que la patte normale : mais la seconde n'est en contact avec la première (qui n'a rien de changé dans sa position), que par la face externe droite, de sorte que la patte en se mouvant décrit un quart de cercle d'avant en arrière. La troisième est implantée dans le même sens que la patte normale, et la jambe, agissant dans la même direction, c'est-à-dire de dehors en dedans, se croise naturellement avec celle de la seconde lorsqu'elles se replient, la seconde passant sur la troisième.

Malgré ce trochanter rudimentaire commun et qui ferait croire à un léger mouvement ginglymoïdal particulier à chacune de ces pattes surnuméraires,

sur lui, il paraît n'en exister aucun. Lorsque l'animal était vivant les trois pattes n'agissaient que simultanément, et le mouvement particulier au trochanter rudimentaire (s'il en a un) n'était nullement sensible.

La marche embarrassée de cet insecte me le fit facilement remarquer. Je l'ai pris, en 1824, dans le *Val di Noto* en Sicile.

ALEXANDRE LEFEBVRE. Mai 1831.

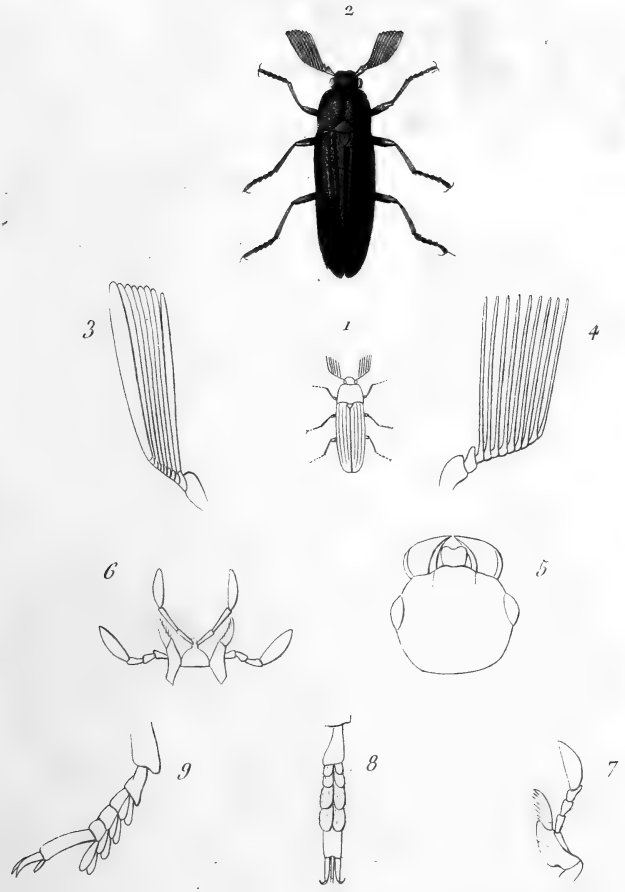


Microrhipis *Dumerilii*, *Guérin*.

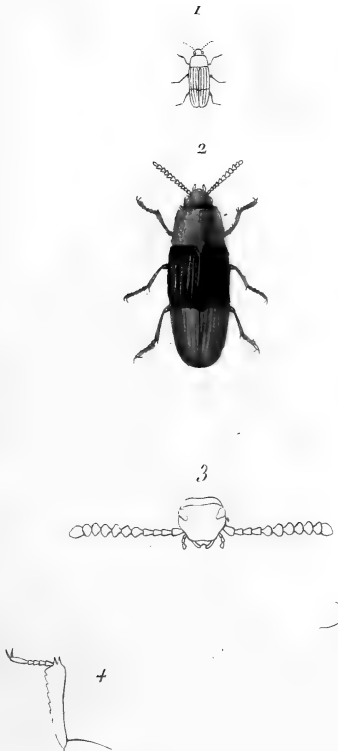


Phaleria *ephippiger*. Guérin.

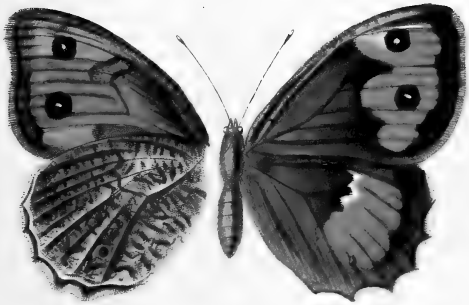

Satyrus *anthelea*, *Hubner*.

*Caxe pinx.*

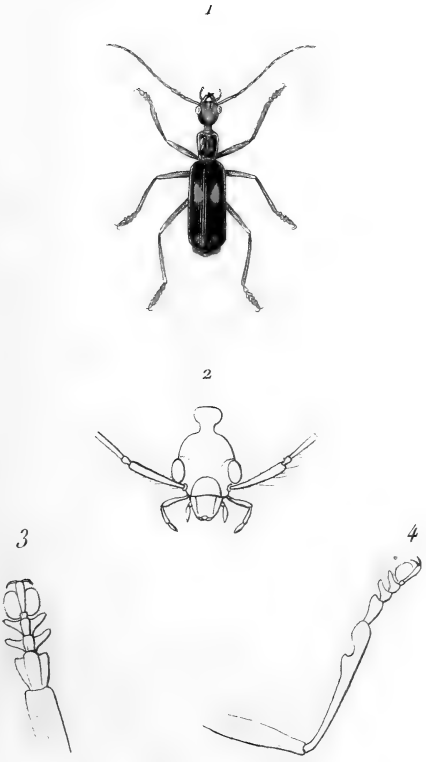


Cordistes *quadri-maculatus*, *Gory*.

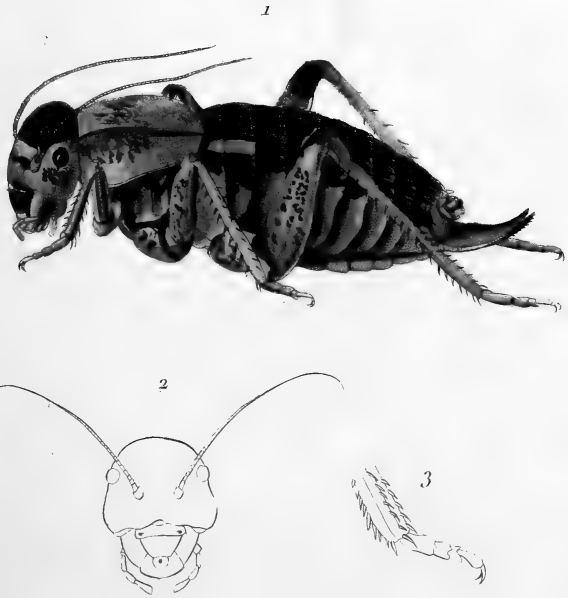


Ephippiger *macrogaster. Lefebvre.*

*Cave pinx*

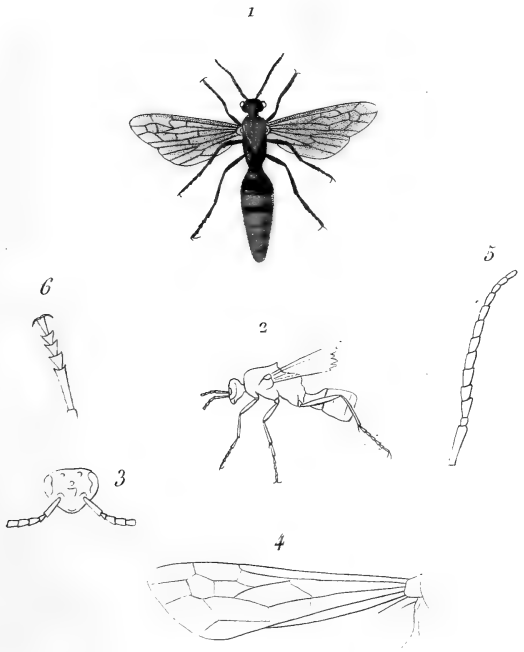


Mutilla *senegalensis*, Guérin.

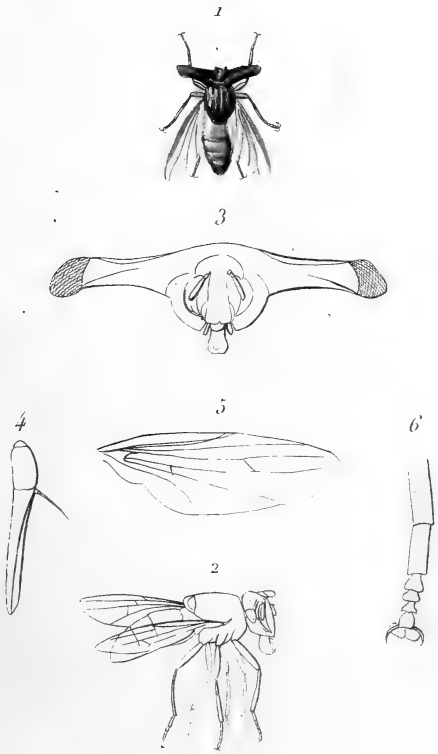


Achias *oculatus*, *Fabricius*.

2

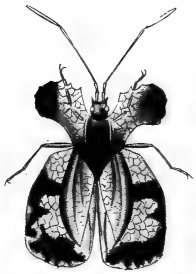

1

Tingis *dilatata*, *Guérin*.

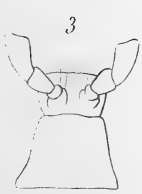

Lobœderus *monilicornis*. *Guérin*.

1

2

Buprestis *Percheronii*. Guérin.

2

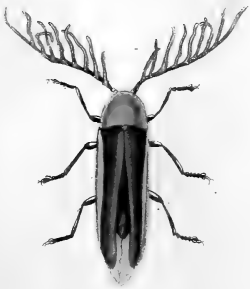

1

Cladophorus *lateralis*, *Guérin*.

Gynautocera *papilionaria*, *Guérin*.

1

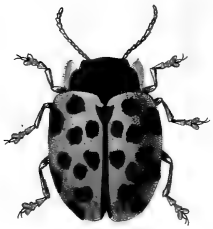

2

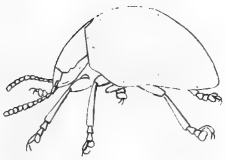

Doryphora *21-punctata*, *Chevrolat*.

1

2

5

4

3

Doryphora *Dejeanii*. *Guérin*.

1

2

3

4

Agrion *fulgipennis*. Guérin.

2

1

3

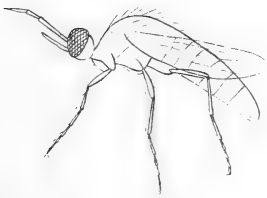

Toxophora *Carcelii*. *Guérin*.

1

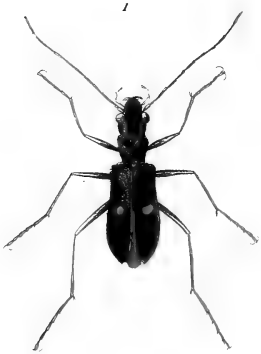

2

Oxycheila *distigma* . *Gory* .

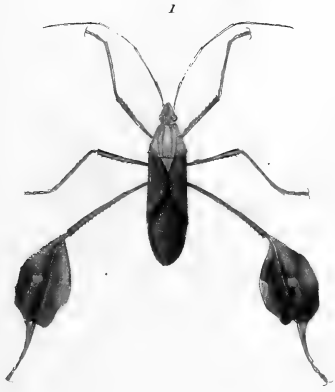


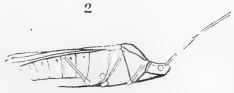


Anisoscelis *latifolia* , *Serville* ,

Polyommatus *ottomanus*, *Lefèbvre*.

*Caxe pinx.*

Pentatoma *ægyptiaca*. *Lefebvre*.

1

2

3

4

Halys *spinosula*, *Lefebvre*.

*Caxe pinx.*

1

2

Lampyris *madagascariensis*. Guérin.

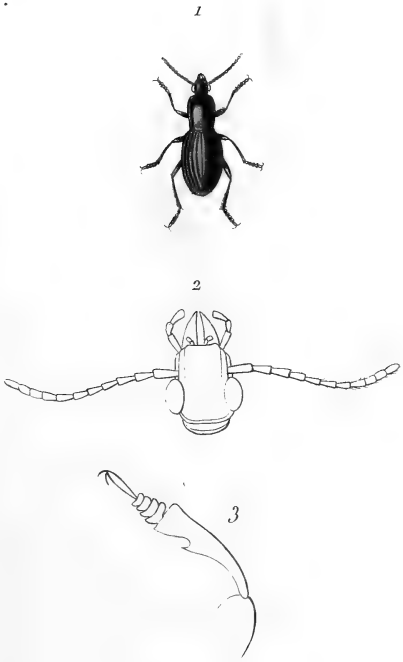


Pelecium *refulgens*, *Guérin*.

Halys *hellenica*, *Lefèbvre*.

Zuphium *fuscum*. *Gory*.

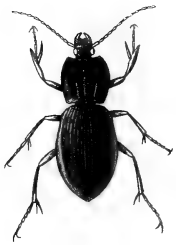

Pamborus *Guerinii*, Gory.

Nematopus *elegans*, *Serville*.

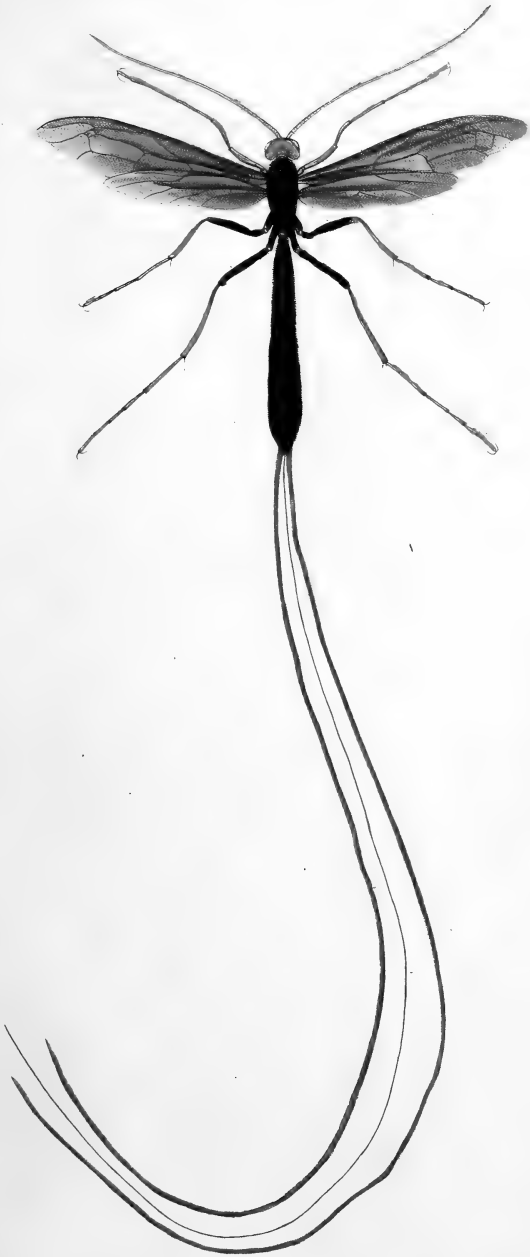

Pimpla *atrata*, *Guérin*

1

2

Macromeris *splendida*. *Lepeletier de St.t Fargeau*.

Macromeris *violacea*. *Lepeletier de St.Fargeau.*

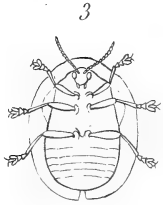


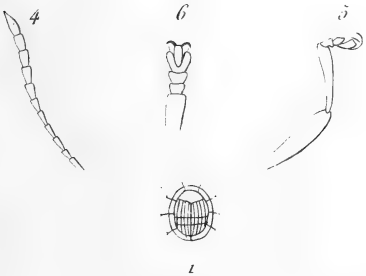


Cassida *tricolor*. *Guérin*.

1

2

Fidonia *Duponchelii*, *Lefebvre*.

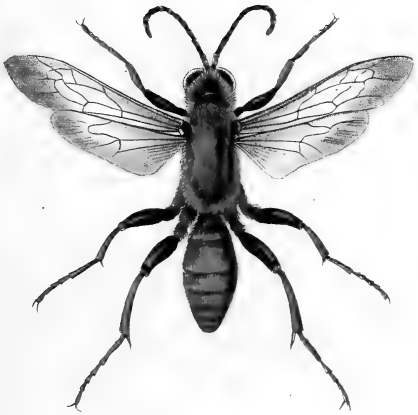

Sphex *Latreillii*. *Lep. de St. Farg.*

Sphex *Thumbergii*. *Lep. de St. Farg.*

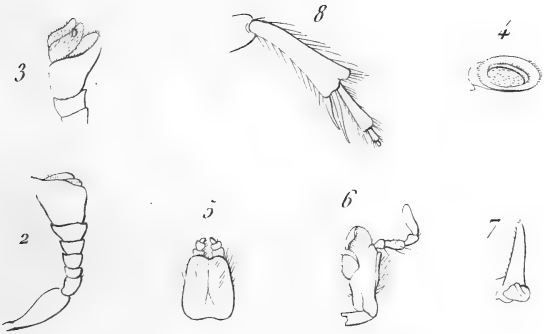


Enicotarsus *Viridipennis*. *Laporte*.

Eurydera *Armata*. *Laporte*.

Hyboma *Rubripennis* . *Gory* .

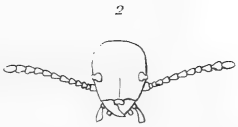


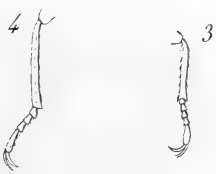


Trogossita *Splendida*. *Gory*.

1. 2. Therates *Javanica*. *Gory*.

*3. Labre de ther. Labiata.*

1

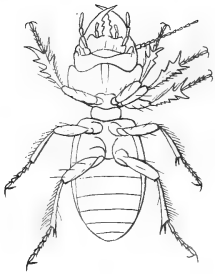

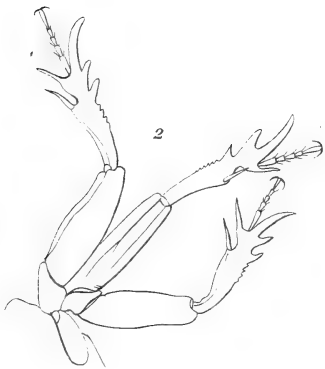

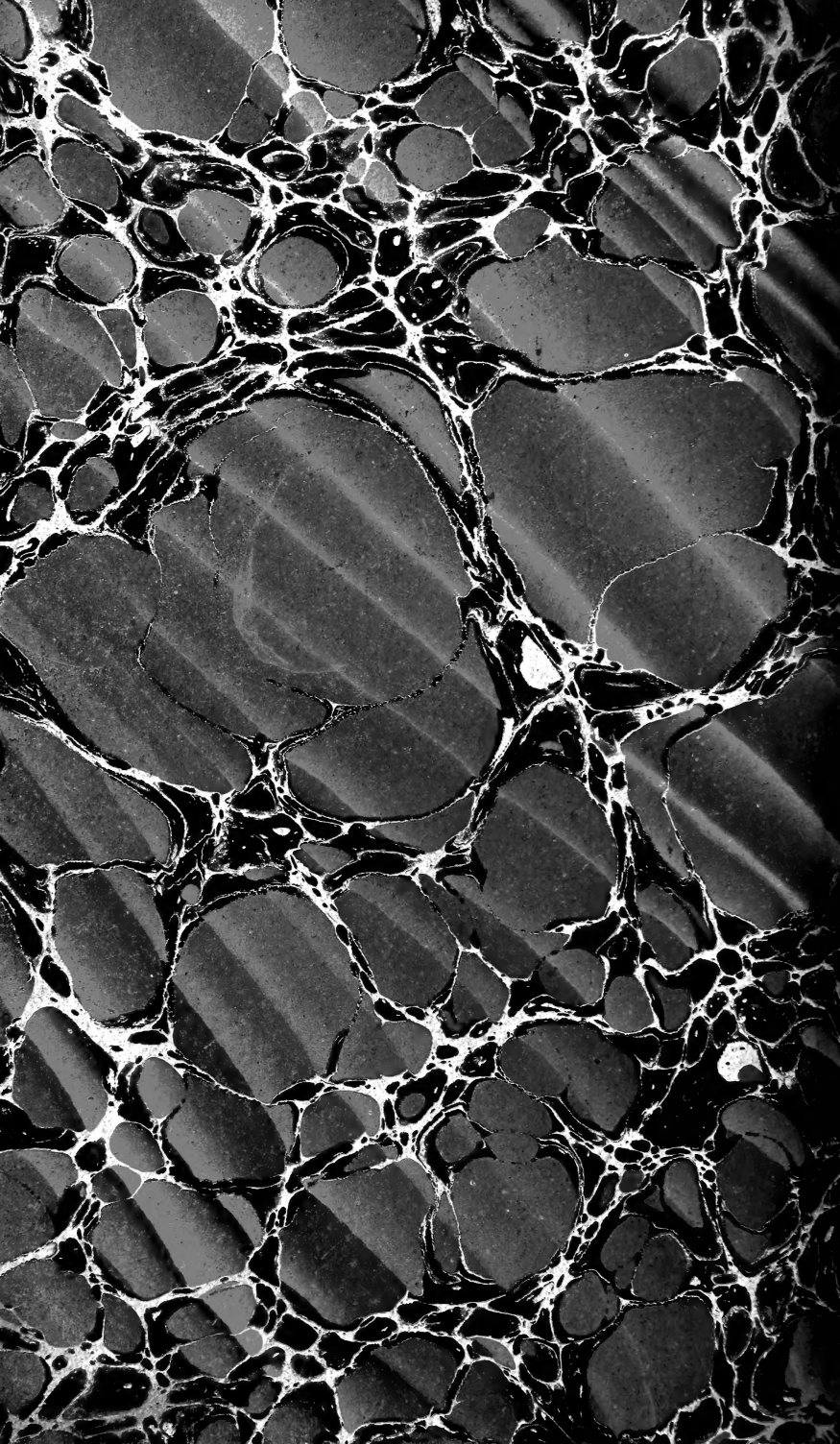
Scarites *Pyracmon*. *Bonelli*. *Lat*.
*(Monstruosité.)*